

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Communauté de communes Cœur de Savoie



**UN TERRITOIRE AU
SERVICE DE SES
HABITANTS**



Petite enfance
Parentalité



Enfance - jeunesse



Personnes âgées
CIAS



Ludothèque



Information
jeunesse



Sport, culture

Petite enfance et parentalité

Dispositif « Premières pages »

Chaque année le service Petite enfance participe au dispositif départemental « Premières pages ». Ce projet de promotion de la lecture dès le premier âge revêt plusieurs facettes. Tous les enfants nés ou adoptés dans l'année reçoivent un livre offert par le Département de la Savoie. Mais ce projet est également l'occasion de promouvoir la lecture dans nos services d'accueil du jeune enfant, en y croisant d'autres pratiques culturelles.

Savoie Biblio propose des supports pédagogiques, des spectacles ou encore des animations pour enrichir les projets des organismes participants.

Fidèles de ce projet depuis plusieurs années, les structures de Cœur de Savoie ont mis en place des spectacles et des animations pour les enfants, les familles et ou encore les assistantes maternelles. Une belle occasion de se rencontrer !

Projet Grandir en milieu rural

Suite au dépôt d'une demande de subvention auprès de la MSA (Mutualité sociale agricole), Cœur de Savoie a été retenue pour mettre en œuvre le projet « Grandir en milieu rural ». L'objectif de ce projet est de rendre accessible une offre culturelle, sportive et éducative de qualité à l'ensemble des enfants vivant sur notre territoire. Pour le service petite enfance, ce projet a été l'occasion de constituer une malle pédagogique itinérante pour les différentes antennes du service petite enfance (crèches, RPE, LAEP). Le thème choisi a été la motricité. Ainsi, chaque structure peut bénéficier du prêt de cette malle pour mettre en place des activités de motricité libre, tout en bénéficiant de matériel neuf et mutualisé.

3 spectacles ont pu être financés grâce à ce projet : « le bébé orchestre » à Saint-Hélène-du-Lac et 2 spectacles de Noël, à Chamoux-sur-Gelon et Valgelon-La Rochette.

Des actions de soutien à la parentalité, en partenariat avec le service enfance ont été proposées avec notamment l'organisation d'une conférence sur le thème des limites des enfants de 0 à 12 ans « Dis-moi non s'il te plaît », animée par Lauriane Joly.

Quelques chiffres

GESTION DIRECTE Communauté de communes

- 6 multi-accueils (114 places)
- 251 enfants accueillis au sein des établissements d'accueil du jeune enfant - Dont 62 enfants accueillis à la halte-garderie (15 places)
- Rentrée de septembre 2023 : 63 nouveaux enfants accueillis
- 4 Relais Petite Enfance : 496 familles reçues
- 256 assistantes maternelles agréées
- 2 Lieux d'Accueils Enfants Parents (LAEP)

GESTION ASSOCIATIVE soutenue financièrement par la Communauté de communes

- 2 multi-accueils gérés par le Petit Poucet (41 places)
- 108 enfants accueillis par le Petit Poucet
- 2 LAEP : 1 géré par la Partageraie et 1 géré par La Petite Maison
- 1 Relais Petite enfance géré par la Partageraie : 106 familles reçues et 210 contacts

Au total : 360 enfants accueillis en 2023 dans les 8 établissements gérés ou soutenus par la Communauté de communes

Ces services bénéficient de financements de la CAF et la MSA

Enfance

Tout au long de l'année 2023, les 4 accueils de loisirs gérés en direct par la Communauté de communes Cœur de Savoie (Chamoux-sur-Gelon, La Rochette, Les Marches et Montmélian) ont accueilli les enfants, les mercredis en période scolaire et durant les vacances scolaires.

Selon les sites, il existe des listes d'attente, les capacités d'accueil et les difficultés de recrutement ne permettant pas de répondre à l'ensemble des demandes.

En mutualisant les équipes des différents centres gérés par la Communauté de communes, la collectivité a pu palier en partie à ces difficultés.

Malgré ces difficultés, la collectivité a toujours eu comme priorité de garantir l'accueil du plus grand nombre d'enfants dans les meilleures conditions pour répondre, au plus près, aux besoins des familles.

Ainsi, les effectifs d'enfants accueillis dans les centres de loisirs sont en augmentation en comparaison avec 2022 (+18%).

Quelques chiffres

GESTION DIRECTE - Communauté de communes

Capacités d'accueil sur les 4 sites :

- Mercredis : 310 places
- Vacances : 316 places

Nombre total d'enfants différents accueillis sur les 4 sites :

- Mercredis : 1 075 enfants
- Vacances : 1 648 enfants
- Séjours : 49 enfants
- Toutes activités confondues : 1887 enfants

Nombre total d'enfants bénéficiant du service : 1 334

GESTION ASSOCIATIVE - La Partageraie*

soutenue financièrement par la Communauté de communes

Durant les vacances scolaires :

- 355 enfants différents accueillis
- 249 familles concernées

Durant les mercredis :

- 211 enfants différents accueillis
- 157 familles concernées

Sur l'ensemble du territoire Cœur de Savoie, les 5 centres de loisirs accueillent au total plus de 2 000 enfants durant les vacances scolaires et 1 286 enfants sur les mercredis (soit une hausse de 18% des effectifs accueillis par rapport à 2022).

* secteur Saint-Pierre-d'Albigny

Ces services bénéficient de financements de la CAF

Enfance

Les activités et projets :

Que ce soit durant les vacances scolaires ou encore les mercredis, les centres de loisirs ont proposé aux enfants de 3 à 11 ans des activités variées (activités manuelles, sportives, culturelles, sorties...) toujours en lien avec des thématiques à la semaine.

Des projets spécifiques ont été mis en place :

- Des séjours de 1 à 5 nuits en fonction de l'âge :
 - Une première nuitée sous tente pour les enfants de 6 et 7 ans
 - 3 jours d'activités nature, veillées et 2 nuits dans des yourtes pour les enfants de 8 et 9 ans
 - 1 nuitée « Koh-Lanta » pour les enfants 10 et 11 ans du centre de Chamoux-sur-Gelon
 - 1 séjour de 4 nuits à Seyssel avec de nombreuses activités nautiques pour les 10 et 11 ans des centres de Montmélian et Les Marches
- Mise en place d'un cycle de découverte du rugby sur tous les centres en lien avec le Club de Montmélian.
- Mise en place d'interventions thématiques auprès des enfants en lien avec les différents services de la Communauté de communes : projet autour de l'alimentation « du champ à l'assiette » (réalisation d'un jardin potager, visites de fermes et ateliers cuisine), actions autour de la mobilité...
- Amélioration des conditions d'accueil autour des questions liées au confort d'été.
- Poursuite des sessions de formation des animateurs et de l'accompagnement des stagiaires BAFA.
- Appel à projet de la MSA permettant la mise en œuvre d'actions transversales à destination des enfants, des jeunes, des familles et des personnes âgées.
- Travail en lien avec le pôle ressource handicap de la FOL sur la question de l'accueil des enfants à besoins spécifiques : participations aux différentes journées organisées par la FOL et mise en place d'un accompagnement des équipes.

Projet de pôle enfance à Valgelon - La Rochette

Un nouveau bâtiment sera construit

En 2023, lancement du concours de maîtrise d'oeuvre dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société Publique Locale de la Savoie

Ludothèque

Durant l'année 2023, la ludothèque a poursuivi son action en maintenant l'ouverture au public permettant le prêt de jeu, ainsi que des animations à destination des familles et professionnels sur place. La mise en place de permanences délocalisées sur les communes se sont développées avec le Ludo'bus en 2023.

Les faits marquants de l'année 2023 :

- La livraison du Ludo'bus en janvier 2023 a permis d'étendre les services de la ludothèque sur l'ensemble du territoire grâce à la mise en place de permanences délocalisées sur 8 communes. Ces permanences connaissent un grand succès auprès des familles comme des partenaires ou structures diverses qui peuvent ainsi réserver des jeux et les récupérer plus facilement sans avoir besoin de se déplacer à Valgelon-La Rochette.
- Depuis plusieurs années, et encore davantage avec l'arrivée du Ludo'bus, le nombre de passages à la ludothèque et le nombre de prêts de jeux augmentent significativement soulignant un intérêt croissant de la part des familles du territoire pour ce service.
- Augmentation de 117% du nombre d'adhérents entre 2022 et 2023.
- Augmentation de 50% du nombre de prêts entre 2022 et 2023.
- Augmentation de la fréquentation de 29% entre 2022 et 2023.
- La ludothèque devient, au fil du temps, un outil indispensable pour les habitants, les structures petite enfance, enfance, jeunesse, personnes âgées, les services périscolaires, les communes et différentes associations du territoire.

Mise en place d'animations à la ludothèque et sur le territoire Cœur de Savoie :

- Animations d'été sous les arbres devant la ludothèque.
- Animations et soirées jeux à la ludothèque et dans plusieurs communes du territoire.
- Partenariat avec le service déchets de la Communauté de communes pour la mise en place d'une « zone de gratuité » lors de la fête du jeu (les familles avaient la possibilité de donner des jeux dont elles n'avaient plus l'utilité et d'en prendre d'autres)
- Fête du jeu du 23 septembre 2023 à Valgelon-La Rochette : fréquentation 500 personnes.

Quelques chiffres

- **1 941 adhérents actifs** pour 525 adhésions familles et 76 adhésions collectivités ou associations
- **6 523 jeux empruntés** (chiffre en constante augmentation : 1 912 en 2019, 1 884 en 2020, 3 801 en 2021, 4 346 en 2022) et qui connaît un développement considérable avec l'arrivée du ludobus.
- **1 143 h d'ouverture au public** (ludothèque et ludo'bus). Les mercredis, jeudis et vendredis après-midi initialement ouverts à la ludothèque ont dû être redéployés pour la gestion des permanences du Ludo'bus permettant ainsi de multiplier par trois le nombre de familles bénéficiaires des services de la ludothèque.

Jeunesse

La Communauté de communes Cœur de Savoie propose une offre jeunesse étoffée, d'une part avec trois espaces jeunes répartis sur le territoire (Montméliant, Valgelon-La Rochette et Chamoux-sur-Gelon) en charge de programmer de nombreuses activités, séjours et initiatives à destination du public 11/17 ans, et d'autre part avec une mission d'information jeunesse labellisée par l'Etat et la CAF, véritable outil d'accompagnement et d'impulsion d'initiatives en direction du public 11/25 ans.

Par ailleurs, dans le cadre de sa compétence jeunesse, elle soutient financièrement l'espace jeunes et la mission d'information jeunesse animés par le centre socioculturel de la Partageraie implanté sur Saint-Pierre-d'Albigny.

Espace jeunes de Valgelon-La Rochette

Création collective : Jeu de rôle grandeur nature

En partenariat avec les Espaces jeunes de Maurienne (8 structures), les jeunes ont participé à la création d'un Jeu de Rôle Grandeur Nature dans un lieu historique de Savoie.

Depuis plusieurs années, les jeunes de La Rochette participent à des animations de jeux de rôle proposées par l'espace jeunes. Grâce au collectif inter-structures, l'espace jeunes a pu mettre en place ce projet au Fort de L'Esseillon (Aussois) qui fut une réussite (10 animateurs et plus de 80 jeunes issus de différentes structures jeunesse d'une partie de la Savoie).

Ateliers au collège les mardis et jeudis midi

L'espace jeunes de Valgelon-La Rochette propose des ateliers tout au long de l'année au sein du collège de secteur, soit 54 ateliers sur l'année scolaire.

Espace jeunes de Chamoux-sur-Gelon

Projet « sur le chemin des sciences »

13 jeunes ont monté un projet dans le but de découvrir la science sous différentes formes lors d'un séjour. Ils ont participé à des événements et ont mis en place des actions sur le territoire de Cœur de Savoie afin de récolter des fonds. Le groupe a également répondu à l'appel à projet jeunes de la CAF. Les fonds ainsi récoltés ont permis de diminuer le coût du séjour par personne. Ils sont partis du 5 au 8 juillet 2023 à Poitiers afin de visiter la centrale nucléaire de Civaux et le Futuroscope.

Ils ont également participé à un atelier sur la police scientifique et sur la cuisine moléculaire.

Ateliers au collège les mardis et jeudis midi

L'espace jeunes de Chamoux intervient les mardis au collège de Saint-Pierre-d'Albigny (atelier créatif et foyer ouvert) et les jeudis au collège de Valgelon-La Rochette (créatif et foyer ouvert), soit 608 collégiens accueillis.

Quelques chiffres

- Total des jeunes inscrits sur les 3 Espaces jeunes gérés par Cœur de Savoie : 542 mineurs dont
 - 53% de filles
 - 61 % de 11/13 ans
 - 33 % issus de familles dont le QF < 1050
- Espace jeunes de la Partageraie (soutenu financièrement par Cœur de Savoie) : 174 jeunes inscrits

Sur l'ensemble du territoire Cœur de Savoie, les 4 espaces jeunes accueillent au total plus de 700 jeunes durant les vacances, les mercredis ou sur des temps d'accompagnement.

Ces services bénéficient de financements de la CAF

Jeunesse

Espace jeunes de Montmélian

Projets de jeunes

3 projets ont été portés par les jeunes qui fréquentent l'Espace jeunes à Montmélian en 2023 :

- Itinérance à cheval en autofinancement. 7 jeunes de 12 à 15 ans. Itinérance de 3 jours en juillet 2023 dans le massif de Belledonne
- Projet solidarité en partenariat avec le relais alimentaire de Montmélian et le service jeunesse de la ville de Montmélian. 8 jeunes de 11 à 15 ans. Collecte alimentaire au collège et au supermarché, confection de décoration de Noël et vente sur le marché de Noël de Montmélian, aide à la confection et à la distribution des colis aux familles.
- Festival « Cœur de Savoie en vert » organisé le 30 septembre 2023, par 5 jeunes très engagées autour des enjeux environnementaux et de lutte contre le réchauffement climatique. Rencontres régulières avec l'animatrice et aide à l'organisation du festival.

Atelier théâtre tous les mardis soir (23 jeunes de 11 à 17 ans). Les jeunes ont donné 2 spectacles : en décembre un spectacle d'impro et en juin une pièce de théâtre. L'atelier théâtre est victime de son succès, l'Espace jeunes est obligé de refuser des demandes d'inscription depuis ces 2 dernières années.

Séjours 2023

- Sainte-Marie-de-la-Mer : 5 jours, 15 jeunes
- Seyssel : 5 jours, 8 jeunes entre 11 et 12 ans (séjour passerelle avec les accueils de loisirs enfance)
- Bivouac Vanoise : 3 jours, 6 jeunes

Ateliers au collège les mardis et jeudis midi

L'espace jeunes de Montmélian anime plusieurs ateliers au sein du collège : sport, atelier dessin manga, rédaction du journal du collège, jeux de société, accompagnement de la «green team» (journée de l'environnement, préparation itinérance vélo...).



Information jeunesse

Pour rappel l'Info Jeunes qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un label d'État qui permet à la collectivité de proposer un espace ressources d'informations à destination des 11/29 ans. Il est ouvert à tous (ainsi qu'aux parents), anonyme et gratuit et peut intervenir sur une multitude de thématiques :

- Scolarité : cursus, orientation, bourses...
- Métiers : découverte des métiers, formations, forums, contacts...
- Emploi : 1er emploi, forum, emploi saisonnier, créer sa boîte
- Santé : sexualité, alimentation, prévention...
- Initiatives - Volontariat : les aides à projets, bénévolat, monter une association
- Loisirs et vacances : sortir, se divertir, pratiquer un sport, ou un loisir, partir en vacances, promotions des évènements locaux...
- Europe et international : étudier ou séjourner à l'étranger, volontariat...
- Vie quotidienne : mobilité, trouver et financer son logement, maîtriser le numérique

Ce service bénéficie d'une subvention du Département et du versement de la taxe d'apprentissage par certaines entreprises du territoire qui font le choix de flécher leur contribution au bénéfice de ce service.

Mois du numérique en octobre 2023

Première édition du « Mois du numérique » organisée par le pôle services à la personne, coordonnée par le service Info Jeunes et impliquant des acteurs locaux. L'objectif de cet évènement : proposer diverses animations, ateliers, à destination des publics jeunes, des personnes âgées, des familles sur tout le territoire.

375 enfants/ados touchés et 143 adultes/familles autour de temps forts : exposition sur le rétrogaming à la médiathèque de Montmélian afin d'inciter au dialogue entre les générations autour du jeu vidéo, soirée parentalité à Montmélian animée par Vanessa Lalo : « Etre parents à l'ère du numérique », après-midi Fab lab à Valgelon-la Rochette, interventions de théâtre interactif sur l'usage des écrans à destination des élèves de 6^{ème} du collège de Saint-Pierre-d'Albigny, spectacle « les joyeux dérouleurs » pour le public enfants de l'ACM à Chamoux et atelier sur la cybersécurité.

Quelques chiffres

- **Formation BAFA : 24 jeunes** ou parents renseignés et **40 jeunes** formés sur 2 sessions
- **9 jeunes** formés au passeport Baby sitter
- **Chantiers jeunes : 20 jeunes** ou parents renseignés et **32 jeunes** participants de 16 et 17 ans. 6 communes + OPAC partenaires
- **18 jeunes** accompagnés à la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation
- **1 projet de 4 jeunes** co-accompagné avec l'espace jeunes Montmélian pour la création du festival « Cœur de Savoie en vert » le samedi 30 septembre (*s'inscrit dans le budget participatif jeunes : agir pour le climat sur son territoire*)
- Forum emploi des jeunes / jobs d'été à Montmélian le 26 avril : **45 participants / 15 recruteurs / 1 stand relooking**
- **Forum des métiers au collège de Montmélian le 28 novembre** : 25 professionnels présents (BTP, agroalimentaire, services publics...) / 230 collégiens / une quinzaine d'enseignants pour les 4^{èmes} et élèves en parcours personnalisé.

Information jeunesse (suite)

Evènement « croire en ses rêves » en partenariat avec le Pôle développement économique de Coeur de Savoie ainsi que le Département de la Savoie et Air Evènement (organisateur des championnats du monde de parapente à Chamoux sur Gelon) : 30 jeunes mobilisés autour de la Coupe du monde de parapente, pour favoriser la rencontre entre des dirigeants et des jeunes afin de mieux se connaître et s'appréhender.

Zoom sur les actions dans les collèges :

Les actions de prévention au sein des 3 collèges sont menées en collaboration avec les équipes des espaces jeunes, et pour le collège de Saint-Pierre-d'Albigny avec la Partageraie.

Prévention des écrans : développement des compétences psychosociales des jeunes

Le dispositif «Escape Game Screen» a été organisé dans 2 collèges du territoire pour les élèves de 5ème. Ainsi, plus de 350 élèves ont été sensibilisés sur leurs usages des écrans : jeu vidéo, fake news et algorithmes, réseaux sociaux. L'objectif est d'aiguiser leur sens critique, de réfléchir notamment avant de publier ou «liker» des photos et publications et d'être conscient que leurs données peuvent servir à des fins commerciales... Pour le collège de Saint-Pierre d'Albigny cette action s'est déroulée dans le cadre de la semaine du bien vivre ensemble/citoyenneté.

Au collège de Montmélian, environ 200 élèves, ont été sensibilisés à un meilleur usage des écrans avec l'outil « Je publie, je ne publie pas ». Cette animation était co-animée avec l'espace jeunes Montmélian avec la participation de la Gendarmerie. Les thèmes abordés étaient : le droit à l'image, vie privée/vie publique, le happy slapping (vidéolynchage ou vidéoagression), la vraie vie et la vie des réseaux.

De plus, sur le thème des écrans, une exposition « Insupportable portable » (créée par Fréquence écoles) a été proposée à la médiathèque de Valgelon-La Rochette en partenariat avec France services Coeur de Savoie la semaine du 10 octobre.

Nouveauté : création d'un Escape game sexualité / vie affective à destination des 3èmes du Collège de Montmélian en mai.

Cette animation « Sex story » a concerné environ 200 élèves, à raison d'1H30 en demi-classe, avec 3 animateurs, soit environ 68 heures d'intervention. Les objectifs : développer les compétences psychosociales, favoriser les échanges collectifs et la prise de parole, sensibiliser les jeunes sur le thème de la sexualité et permettre l'acceptation de soi et des différences pour lutter contre les préjugés. Un débat permet de compléter les échanges et contenus abordés dans l'escape game.

Autres actions de prévention : Co-animation avec l'assistante sociale du jeu le «Qu'en dit on» ?

Animation auprès de toutes les classes de 3ème du collège de Montmélian soit environ 200 élèves et 16 heures d'animation. Ce jeu permet de s'exprimer à l'oral, d'exprimer et d'argumenter son point de vue, d'écouter les autres sans juger et de développer ses compétences psychosociales. Il aborde différentes thématiques et sujets que peuvent rencontrer les jeunes de leur âge, sur les thèmes de la vie scolaire, sociale, nocturne, sexuelle, privée et familiale.



Personnes âgées - CIAS

Animation

En lien avec le service culture de la Communauté de communes Cœur de Savoie, une animation « chansons sur un plateau » s'est déroulée sur une semaine du 13 au 17 novembre 2023. L'animatrice du service accompagnée de 2 artistes a visité 20 personnes âgées sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon. Pour clôturer cette action, un spectacle a été proposé à tous les habitants des secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Valgelon-La Rochette le 23 novembre. Le service est allé chercher les personnes les plus isolées afin qu'elles puissent participer à cet événement. 42 personnes âgées dont 13 bénéficiaires du foyer logement de la Rochette et 54 élèves de l'école de Chamoux-sur-Gelon ont assisté au spectacle.

Cet événement a bénéficié d'un financement du Département.



Service de portage de repas

Le CIAS Cœur de Savoie livre les repas auprès des personnes de plus de 60 ans sur les secteurs de Valgelon-La Rochette et Chamoux-sur-Gelon (sauf les communes de Châteauneuf, Chamousset, Hauteville et Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier).

Les repas sont préparés par la Résidence Albert Camus à Montmélian en liaison froide. Les menus, variés et adaptés, sont élaborés avec des produits de saison issus de l'agriculture locale et comprennent des composantes Bio.

Deux livreurs, salariés du CIAS, livrent les repas quatre jours par semaine.

Les repas sont facturés 9.95 € aux bénéficiaires.

Service d'aide à domicile : améliorer la mobilité des intervenants à domicile

Le CIAS Cœur de Savoie se dote progressivement de moyens favorisant la mobilité des aides à domicile : acquisition de 3 vélos à assistance électrique pour les interventions sur le secteur de Valgelon-La Rochette, et de 2 véhicules électriques (dont un sans permis) pour le secteur plus montagneux du Val Gelon. Ces équipements doivent permettre une meilleure couverture du territoire et améliorer les conditions de travail des agents.

Quelques chiffres

- **49 aides à domiciles** sur l'année
- **274 personnes** ont bénéficié du service d'aide à domicile
- **13 568 repas livrés** sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon et de Valgelon-La Rochette
- **78 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile** sur les deux mêmes secteurs
- **357 colis de Noël** distribués sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon

Ce service bénéficie du soutien financier du Département

Analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est rendue obligatoire à chaque renouvellement de mandat, par le code de l'action sociale qui régit les CCAS et les CIAS.

L'ABS a été initiée par le CIAS Cœur de Savoie qui a proposé à l'ensemble des communes composant le territoire de participer au groupement de commandes lancé à cette occasion. Les communes de Montmélian et Valgelon-La Rochette avec leurs CCAS ont répondu favorablement. Ainsi, durant toute la démarche, l'ensemble des données statistiques/démographiques et les domaines thématiques abordés ont fait l'objet d'une analyse à l'échelle du territoire Cœur de Savoie, complétés par un zoom sur les deux communes.

L'étude a été confiée au cabinet Ithéa Conseil, avec le cahier des charges suivant :

- Produire une étude statistique afin d'appréhender les besoins de la population et les enjeux du territoire
- S'entretenir avec les agents, élus et partenaires des CCAS et CCIAS pour définir des axes de travail à partir de 3 enjeux prioritaires identifiés à l'issue de la phase de diagnostic par le comité de pilotage constitué pour cette occasion :
 - Jeunesse, et notamment la question de la santé mentale des jeunes
 - Seniors, et notamment l'accompagnement sur les questions de mobilité, adaptation de l'habitat...
 - Accès aux droits, et notamment pour les personnes fragiles et/ou en situation de handicap

Ces trois enjeux ont été analysés plus précisément, à travers notamment des groupes de travail thématiques. Un plan d'action a été validé à l'issue de cette enquête.

Durant cette ABS, de nombreux acteurs locaux ont été mobilisés : élus, agents des communes, du Département et de la Communauté de communes, acteurs du tissu associatifs... Cette pluralité d'interlocuteurs démontre l'implication et l'intérêt des forces vives du territoire pour répondre aux besoins de la population et aux enjeux à venir.

La synthèse finale de l'analyse des besoins sociaux est consultable sur le site de la communauté de communes Cœur de Savoie : ([mettre lien](#)).

Culture

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Communauté de communes propose des spectacles et des projections pour les habitants du territoire.

Principaux évènements dans le cadre de la convention qui lie la collectivité et la Compagnie Autochtone : 800 personnes au total

La résidence artistique de la compagnie Autochtone se réinvente. Depuis la rentrée 2023, la Compagnie a créé un théâtre ambulant enrichi d'une Micro-Folie (musée numérique itinérant). Première expérimentation du dispositif en juin à Saint-Pierre-de-Soucy

- En septembre, une résidence de 3 jours à Chamoux-sur-Gelon : atelier danse, spectacle de danse et musée numérique => 140 spectateurs
- En octobre, à Sainte-Hélène-du-Lac : concert, atelier bricolage, conte et musée numérique => 75 spectateurs
- Le 2 octobre la Micro-Folie est allée à l'EHPAD de Montmélian => participation de 40 résidents
- En novembre, à Villard-d'Héry : médiation, conférence scientifique, spectacle jeune public, projection d'un film d'animation => 140 spectateurs
- Fin novembre la Micro-Folie s'est installée à la médiathèque de Valgelon-La Rochette => 120 personnes et 202 élèves des écoles ont pu découvrir les dessous de chefs d'œuvre
- En décembre, à Porte-de-Savoie : projection d'un opéra, spectacle et musée numérique sur le thème du voyage => 70 spectateurs

Autres spectacles sur tout le territoire :

- Concert du nouvel an à Montmélian – en partenariat avec la commune de Montmélian => 760 spectateurs
- 2 spectacles Malraux Nomade en mai et octobre à Coise et à Chamousset => 145 spectateurs au total
- Dans le cadre du festival « Chap' en fête » à Chateauneuf : spectacle familial sous chapiteau « Ma Sorcière préférée » => 150 personnes
- 9 cinés plein air : Villard-Sallet, Montmélian, Le Bourget-en-Huile, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Les Mollettes, Villard-Léger, Bourgneuf, Myans et Chignin
- 1 concert sur l'eau, pour cette 3^{ème} édition en Cœur de Savoie, au Lac Saint-André à Porte-de-Savoie le 10 août => 500 spectateurs
- 1 projection « Virages vers le futur » au cinéma à Chamoux-sur-Gelon dans le cadre du mois du développement durable de Cœur de Savoie => 25 spectateurs
- Zoom sur le spectacle de musique classique de l'orchestre des Pays de Savoie à Fréterive le 25 novembre : au programme Debussy, Bartok, Mozart... dans le cadre de la semaine musicale dans les villages. Un concert de qualité, gratuit => 100 personnes

Culture

Principales actions menées :

- Partenariat avec l'association AHCS, afin de créer des itinéraires vélo patrimoine sur le territoire. Un premier circuit réalisé en 2023 : « Sur les traces du connétable de Lesdiguières ». Un circuit vélo familial, ludique, permettant de valoriser et mettre en lumière le patrimoine local de nos villages.
- Relance de la mise en réseau entre les bibliothèques du territoire, en partenariat avec Savoie Biblio (lien avec le plan départemental de lecture publique).
- Mise en œuvre d'une résidence artistique petite enfance sur le secteur de Valgelon-La Rochette (financement DRAC et Département)

Zoom sur l'expérimentation « chansons sur un plateau » : avec la compagnie du Serpent à plumes

Jocelyne Tournier, chanteuse et François à l'accordéon, ont proposé un spectacle de chansons et musiques au domicile des personnes âgées, bénéficiaires du CIAS, sur le secteur de Chamoux-sur-Gelon. 20 personnes ont pu en profiter tout au long de la semaine ainsi que 34 personnes invitées à leur domicile (famille, voisins ou amis du bénéficiaire).

Et pour clôturer ce projet, un spectacle musical collectif a été offert à toutes les personnes âgées du secteur d'intervention du CIAS : 42 personnes âgées dont 13 bénéficiaires du foyer logement de la Rochette et 54 élèves de l'école de Chamoux ont répondu présents.

Cet événement a bénéficié d'un financement du Département.



Quelques chiffres

Subventions versées en 2023 : 93 049 €

- Soutien à 5 événements sportifs et culturels : 8 300 €
- Subvention à la Compagnie Autochtone : 12 000 €
- Subvention aux 3 collèges pour les actions/projets culturels et sportifs : 18 712 €
- Subvention et fonds de concours aux écoles de musique : 54 037 €

Équipements sportifs

La Communauté de communes Coeur de Savoie gère plusieurs équipements sportifs sur le territoire :

- Le gymnase du collège à Montmélian (gymnase et petite salle d'activité)
- La halle de gymnastique à Montmélian (salle spécifique gymnastique sportive, mur d'escalade et salle d'activités)
- La salle polyvalente à Bourgneuf (gymnase, petite salle d'activité, boxe et dojo)
- Le terrain de sport attenant au collège de Saint-Pierre-d'Albigny

Faits marquants en 2023 :

- Réouverture de la salle polyvalente à Bourgneuf en février 2023 suite aux travaux de réhabilitation complète engagés en 2021.
- Inauguration le 8 juin 2023 des travaux de rénovation réalisés en 2022 au gymnase et à la halle de gymnastique à Montmélian
- Accueil de la demi-finale des championnats de France UFOLEP de gymnastique en mai 2023 à la halle de gymnastique à Montmélian (1 600 gymnastes), ainsi que de la finale départementale.

Quelques chiffres

- Nombre d'associations et d'établissements scolaires accueillis dans les 4 équipements sportifs :
22 structures
- Nombre d'heures de créneaux sportifs accordés aux associations et établissements scolaires par semaine:
450 heures
- Montant des fonds de concours versés en 2023 aux communes pour les piscines et équipements sportifs :
143 500 €





UN TERRITOIRE EN TRANSITION



Transition
énergétique



Habitat



Mobilité



Agriculture
Alimentation



Déchets

Transition énergétique

L'autoconsommation collective : une solution pour maîtriser ses factures

Depuis le 15 septembre 2023, l'ombrière photovoltaïque, située sur l'aire de covoiturage à La Chavanne, alimente 8 sites de Cœur de Savoie dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective.

Grâce à l'autoconsommation collective, la production d'électricité est partagée entre producteurs et consommateurs en utilisant le réseau public d'électricité. Ainsi, lorsque la centrale de production photovoltaïque de La Chavanne est en fonctionnement, l'électricité produite vient virtuellement alimenter les sites de Cœur de Savoie aux alentours de l'installation de production. Ceci permet d'avoir accès à une électricité renouvelable, moins carbonée et moins chère que l'électricité du réseau.

Grâce à l'ensemble des centrales de production solaire photovoltaïque installées sur ses équipements, la Communauté de communes bénéficie d'une électricité « verte » pour ses bâtiments, ses infrastructures d'assainissement et très bientôt pour le patrimoine des communes du territoire.



Quelques chiffres

- **-22 % c'est l'évolution des émissions de GES** de l'ensemble de Cœur de Savoie entre 1990 et 2022 selon l'observatoire régional
- **-27 % c'est l'évolution de la consommation énergétique de l'ensemble du territoire** de Cœur de Savoie entre 1990 et 2022 selon l'observatoire régional
- **29 % c'est le taux de production d'énergie renouvelable** en Cœur de Savoie par rapport à la consommation du territoire en 2022
- **250 élèves de primaire** ont été sensibilisés à la transition énergétique en 2023
- **95.1 % des habitants de Cœur de Savoie souhaitent que l'action de Cœur de Savoie en matière de climat soit amplifiée ou poursuivie**
- **Un bilan mi-parcours du PCAET qui souligne un très bon niveau d'engagement du programme d'actions**, des actions originales et innovantes (Sun4All, Autoconsommation collective, boucle géothermale....) et un effort important en matière d'exemplarité de la collectivité
- **55 bâtiments intercommunaux – 18 900 m²** (gymnases, bâtiments économiques, crèches, locaux techniques...)
- **293 000 € (3.1 GWh) c'est la facture énergétique de la Communauté de communes** en 2023

Transition énergétique

Une délégation de Cœur de Savoie invitée au Ministère de la Transition énergétique

Vendredi 27 octobre 2023, à l'invitation de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique, une délégation de la Communauté de communes Cœur de Savoie a participé à un déjeuner de travail avec la Ministre, sur le thème « énergies du territoire ».



Contrat de chaleur renouvelable : des aides pour les entreprises

La Communauté de communes Cœur de Savoie et le syndicat d'énergie de la Savoie proposent un accompagnement pour les entreprises du territoire qui ont un projet de chaleur renouvelable (projet de bois énergie, granulés, plaquettes, géothermie (sur sondes ou sur nappe) ou solaire thermique).

Quelques chiffres (suite)

- **-65 % c'est la baisse de consommation observée sur le Gymnase de Montmélian** suite à sa rénovation soit près de 19 000 € de non dépense énergétique
- **87 000 € (663 MWh) c'est la recette liée à la production photovoltaïque** sur nos bâtiments et infrastructures.
- **1711 capteurs solaires installés sur le patrimoine de Cœur de Savoie en 10 ans**
- **44 % c'est le taux de production d'énergie renouvelable** sur le patrimoine de la Communauté de communes (photovoltaïque, bois, solaire thermique et géothermie)

Transition énergétique

Les énergies renouvelables en Cœur de Savoie : aller plus loin et plus vite

En lançant son schéma de développement des énergies renouvelables début 2022, dans la suite de l'approbation de son Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté de communes Cœur de Savoie souhaite aller plus loin et plus vite dans le développement des énergies renouvelables.

Avec plus de 300 personnes associées à la démarche, 3 rencontres avec les communes et 2 réunions publiques, ce schéma est le fruit d'une vision commune et partagée. La réunion publique de conclusion, qui s'est déroulée le 8 décembre 2022, a permis de partager les principaux axes de ce travail : **si la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, il est indispensable que toutes les filières d'énergies renouvelables soit mobilisées afin d'atteindre les objectifs de transition énergétique en Cœur de Savoie.** Le bois énergie représente le plus gros potentiel alors que le photovoltaïque en toiture, en ombrière ou sur terrains dégradés, représente la plus grosse évolution.

Le schéma de développement des énergies renouvelables de Cœur de Savoie a permis de cibler les secteurs propices à la réalisation de réseaux de chaleur, l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture ou sur terrain dégradé ou encore la réalisation d'installations géothermiques. À titre d'exemple : en 2030, la moitié des maisons individuelles de Cœur de Savoie devront être chauffées au bois ou à la géothermie, toutes les toitures des particuliers bien exposées devront produire de l'électricité et 70 % des maisons individuelles devront être équipées d'un chauffe-eau-solaire.

Les coûts des énergies fossiles (gaz, fioul...) sont un motif supplémentaire pour accélérer cette transition vers les énergies renouvelables.



Système de chauffage solaire sur la gendarmerie à Montmélian

Transition énergétique

Alp'cœur Énergie : les citoyens au cœur du projet

Dans la trajectoire «Territoire à Energie Positive», engagée depuis 2015 par le territoire, Cœur de Savoie travaille à l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain lui appartenant, en bordure de l'Isère au sein du Parc d'activités économiques Alpespace.

Cette centrale s'implantera sur un terrain non constructible, en raison de fortes contraintes d'inondation. De nombreuses mesures ont dû être prises en compte pour permettre sa réalisation dans un secteur aussi contraint.

Depuis la création du Parc d'activités économiques, de nombreux remblais ont été déposés sur le site par ailleurs envahi de plusieurs espèces invasives. Toutefois, l'implantation des installations s'adaptera au contexte du site et prendra en compte la biodiversité.

Pour mener à bien ce projet, La Communauté de communes Cœur de Savoie s'est entourée d'un groupement d'acteurs locaux constitué de structures publiques comme la SEML Énerg'Isère, Enercoop Auvergne Rhône-Alpes, accompagnés de la SEML Savoie Enr, la SEML Syan'EnR et a souhaité associer des citoyens en invitant la SCIC le Solaret à rejoindre le groupement.

La transition énergétique doit être citoyenne

Après une année 2022 consacrée aux études préalables sur les paysages, la biodiversité et la conception technique de la centrale, l'enjeu de l'année 2023 était d'associer les citoyens.

Pour cela, plusieurs temps et espaces d'échanges ont été organisés. Des réunions se sont déroulées sur le territoire, pilotées par le Solaret et Enercoop afin de communiquer sur la

place des citoyens dans ce projet et sur la transition énergétique en général.

Du 25 avril au 7 octobre 2023, 6 réunions d'informations et d'échanges ont eu lieu afin de présenter le projet aux salariés du Parc d'activités, aux conseils municipaux jeunes des communes d'implantation du projet et plus largement aux habitants de Cœur de Savoie.

Sous le pilotage du Solaret et d'Enercoop, partenaires du projet, près de 200 personnes ont pris connaissance du projet et ont fait part de leurs remarques avec notamment un réel intérêt pour bénéficier de l'électricité «verte» qui sera produite sur le site.

Le permis de construire du projet est actuellement en cours d'instruction avec pour objectif une mise en service courant 2025.

Quelques chiffres

- Ce projet s'implantera sur près de **5 hectares** pour une puissance installée de **5.3 MWc**.
- L'installation produira **7.1 GWh** par an d'énergie soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **3000 personnes**.
- A titre de comparaison, la production photovoltaïque de l'ensemble du territoire de **Cœur de Savoie en 2021 représentait 3.2 GWh**.

Transition énergétique

Économiser l'énergie et préserver nos ressources

Maitriser les dépenses d'énergie et réduire notre consommation

Avec une facture énergétique en 2022 de 276 000 €, la Communauté de communes Cœur de Savoie était particulièrement exposée à l'augmentation du prix de l'électricité (+ 200 000 €) et du gaz (+ 30 000 €) attendue en 2024. La meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, la collectivité a mené de nombreuses actions de réduction de ses consommations énergétiques.

1. À l'hiver 2022-2023, la Communauté de communes a déployé un plan de sobriété énergétique, visant plus particulièrement les bâtiments les plus consommateurs de la collectivité. Ce plan a permis d'économiser 38% des consommations énergétiques. Compte tenu de ces très bons résultats, le plan sobriété est désormais pérennisé sur les équipements intercommunaux.
2. Le gymnase intercommunal situé à Montmélian a bénéficié d'importants travaux permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et de résoudre les problèmes d'étanchéité ou de manque de ventilation et ainsi assurer un meilleur confort des usagers. Un an après la réception des travaux, on constate que ces actions, couplées au plan de sobriété, ont permis de réduire de 65 % les consommations énergétiques du bâtiment.

Extinction de l'éclairage public

En 2023, 70 % des communes du territoire pratiquaient déjà l'extinction de l'éclairage public la nuit afin d'économiser l'énergie.

Par soucis d'exemplarité, la Communauté de communes a entamé une concertation auprès des communes et des entreprises de Cœur de Savoie concernant l'extinction de l'éclairage public dans les Zones d'activités économiques, avec pour objectif une mise en œuvre courant 2024



© Thomas Capelli

Habitat

La rénovation de l'habitat

La rénovation énergétique au cœur des ambitions du territoire

La 1ère année de mise en œuvre de l'Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) a confirmé la dynamique des années antérieures concernant la rénovation énergétique de l'habitat. Si le nombre de demandes d'aides (toutes catégories de ménages pour tous projets de rénovation énergétique) s'est stabilisé par rapport à 2022 avec 94 dossiers déposés, les résultats pour les ménages modestes ayant des projets de rénovation ambitieux ont été plus concluants que prévu (réalisation de 29 projets / 22 prévus). Fin 2023, les objectifs concernant cette cible ont dû être revus à la hausse au travers d'un avenant à la convention OPAH signé en début d'année 2024.

Au final, il est intéressant de constater que l'OPAH permet de faire monter en qualité un certain nombre de projets qui seraient restés sans doute beaucoup moins ambitieux sans l'accompagnement proposé par Cœur de Savoie via son prestataire SOLIHA.

Concernant les copropriétés, la difficulté à faire sortir les projets de rénovation énergétique reste avérée et une préoccupation importante dans le cadre de l'OPAH : seule 1 copropriété de 2 logements a pu réaliser ses travaux en 2023. Des projets concernant de grosses copropriétés (plus de 10 logements) sont en cours mais restent longs et difficiles à faire aboutir.

En 2023, la Communauté de communes a versé 97 000 € de subventions sur la thématique énergétique.

Des aides à l'autonomie appréciées pour se maintenir dans son logement

L'OPAH permet l'aide au traitement d'une nouvelle thématique en Cœur de Savoie : l'adaptation au handicap et l'autonomie dans le logement. Sur ce sujet, SOLIHA est chargée de recueillir les demandes, de réaliser les visites à domicile visant à caractériser les besoins des personnes et de monter ensuite l'ensemble des dossiers de demande d'aide.

En 2023, 27 personnes ont sollicité SOLIHA et 18 dossiers ont pu aboutir (les autres aboutiront sur 2024) alors que le prévisionnel était de 13 dossiers. Comme sur le sujet de la rénovation énergétique, les objectifs ont donc été dépassés et ont dû être revus à la hausse.

Les travaux réalisés s'élèvent à 154 600 € TTC financés à près de 60% (toutes aides mobilisables confondues). Par la Communauté de communes, c'est un financement de 13 000 € qui a été attribué sur cette thématique.

Le profil des bénéficiaires 2023 laisse apparaître des personnes globalement assez autonomes (GIR 5 ou 6) réalisant des projets visant à la prévention du vieillissement à domicile.

Quelques chiffres

- **1024 demandes d'information** (ASDER + SOLIHA pour Cœur de Savoie)
- **218 rendez-vous de conseil** (ASDER + SOLIHA pour Cœur de Savoie)
- **111 demandes de subventions** à Cœur de Savoie dont 94 dossiers « énergie » et 17 dossiers « autonomie »
- **2.57 M € de travaux de rénovation** prévus par les habitants
- **93 logements privés rénovés** et financés dans l'année
- **110 000 € de subventions** versées par Cœur de Savoie à des particuliers

Habitat

La rénovation de l'habitat (suite)

Informer et animer

L'organisation prévue dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique Départementale (PTRE73) et du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) s'est poursuivie en 2023 comme en 2022 malgré le désengagement de la Région concernant ce dispositif et grâce à la participation active de l'ANAH pour s'y substituer. La communication et les animations spécifiques à l'OPAH ont été organisées en complémentarité :

- Premier accueil et information téléphonique sur la rénovation énergétique par l'ASDER et sur les autres thématiques par SOLIHA.
- 3 permanences mensuelles de l'ASDER et de SOLIHA à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette et 1 de SOLIHA à Chamoux-sur-Gelon, soit un total de 7 permanences habitat par mois sur le territoire.
- Organisation et animation par le service habitat de Coeur de Savoie d'actions d'information en direction du grand public et des artisans du territoire. En 2023, les animations suivantes ont pu être réalisées :
 - 2 matinées rénovation réunissant les conseillers de Coeur de Savoie, l'ASDER, l'ADIL, SOLIHA, DOREMI et une dizaine d'artisans : en avril à Sainte-Hélène-du-Lac et en novembre à Saint-Jean-de-la-Porte. Elles ont permis d'accueillir et d'informer respectivement 30 et 27 porteurs de projets.
 - Organisation d'une Matinée de l'habitat le 20 septembre 2023 : installation en marge du marché de Valgelon-La Rochette. Informations et conseils sur place par : J'éco Rénove en Coeur de Savoie, ASDER, SOLIHA, ADIL,

DOREMI. Pour cette matinée, le Truck de l'autonomie de SOLIHA avait été mobilisé ainsi que le barnum 100% décent afin de les faire visiter au public dans un souci démonstratif et pédagogique. Une vingtaine de porteurs de projets sont passés sur les différents stands.

- Communication et participation à un webinaire sur le solaire photovoltaïque réalisé par l'ASDER le 18 décembre : 57 participants
- Organisation de 2 visites de chantiers de rénovations globales en lien avec DOREMI : le 10 janvier à Villard-d'Héry : 7 artisans et 20 visiteurs présents et le 30 septembre à Montmélian : 3 artisans et 13 visiteurs présents.
- Prêt de mallette thermographique : campagne de communication, organisation et suivi des prêts par le service habitat de Coeur de Savoie, explications pour l'utilisation des différents appareils, récupération des images : 24 prêts ont été réalisés en 2023. Les analyses des images avec les porteurs de projets ont été ensuite réalisées par l'ASDER lors de permanences dédiées.



Habitat

La rénovation de l'habitat (suite)

Accompagner et soutenir

Parallèlement aux actions d'animation, le service J'éco Rénove en Cœur de Savoie réalise l'instruction des dossiers de demandes d'aides et l'accompagnement des projets de rénovation ambitieux.

Concernant les demandes d'aides, le fait notable en 2023 est la mise en place d'un guichet Cœur de Savoie pour toutes les aides locales à la rénovation : Département, Communauté de communes et communes adhérentes à l'OPAH. Cette mutualisation de service (expérimentale) permet aux usagers de ne faire qu'un seul dossier de demande d'aide pour ces 3 types de collectivités. En 2023, 9 communes du territoire ont rejoint le dispositif en abondant au dispositif d'aide mis en place par la Communauté de communes.

La proposition d'accompagnement de J'éco rénove en Cœur de Savoie s'adresse aux ménages avec des revenus intermédiaires et élevés qui ont des projets de rénovation ambitieux (objectif d'au moins 2 sauts de classe énergétique). Les ménages aux revenus modestes et très modestes sont accompagnés par SOLIHA dans le cadre de l'OPAH. Cet accompagnement comprend une visite à domicile suivie d'un diagnostic et de préconisations assorties d'une ou deux propositions de plan de travaux et de financement.

En 2023 comme en 2022, 15 accompagnements à la rénovation ambitieuse ont pu être effectués par J'éco-rénove en Cœur de Savoie.

Sun4All

Qu'est-ce que Sun4All ?

Sun4All est un projet européen innovant, financé par le programme Horizon2020, qui vise à rendre l'énergie solaire accessible aux ménages en situation de précarité énergétique et garantir que personne ne soit laissé de côté dans la transition énergétique.

Ce projet est expérimenté dans quatre territoires en Europe : Rome, Barcelone, Almada (Portugal) et Cœur de Savoie. L'objectif est d'analyser ces expérimentations pour les reproduire ensuite dans d'autres territoires en France et en Europe.

Pour mener à bien ce projet Sun4All, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est associée aux experts de l'INES PFE (Institut National de l'Énergie Solaire au Bourget du Lac), l'un des plus grands centres de recherche sur l'énergie solaire en Europe.

2 ans de mise en œuvre concrète

Le projet, initié en octobre 2021, s'étend sur une période de trois ans. La première année était consacrée à l'adaptation du programme au territoire et à l'établissement de partenariats. Les deux années suivantes ont été dédiées à la mise en œuvre concrète du projet, avec pour objectif de faire bénéficier 100 ménages en situation de précarité énergétique d'actions financées par l'énergie solaire.

Pendant les années de mise en œuvre, les revenus générés par la production et la vente d'énergie solaire sont utilisés pour réduire les factures d'énergie des ménages participants via différents modèles expérimentés.

En outre, le projet offre des conseils sur la gestion de l'énergie à domicile, soutenant ainsi un processus inclusif de transition vers la sobriété énergétique, pilier de la transition énergétique.

Habitat

Sun4All (suite)

2 expérimentations à destination des habitants

Le programme Sun4All s'adresse aux ménages de Coeur de Savoie aux ressources modestes, vivant dans des logements énergivores et ayant des factures d'énergie élevées. Il vise à créer une communauté d'échanges via l'expérimentation de deux modèles sur le territoire :

- D'une part, des aides financières issues des revenus du solaire photovoltaïque sont orientées soit vers des travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires, soit vers un allègement de factures d'énergie pour les locataires.
- D'autre part, les locataires de certains bâtiments peuvent participer à une opération d'autoconsommation collective d'énergie solaire, réduisant ainsi leurs factures d'électricité grâce à l'énergie solaire produite localement. Aucune installation de panneaux solaires n'est requise, mais la participation à des visites et ateliers est obligatoire.

En outre, le programme offre des conseils personnalisés pour économiser l'énergie au domicile, des visites d'installations photovoltaïques, et des ateliers sur la transition énergétique afin de sensibiliser les bénéficiaires.

Actions menées en 2023

Fin 2022, le programme avait débuté par l'accompagnement des ménages dans la rénovation et l'allègement de factures. Tout au long de 2023, ces aides financières issues du solaire photovoltaïque ont été consolidées, permettant d'aider au total une cinquantaine de ménages.

Au 1er octobre 2023, la seconde expérimentation a commencé via une opération d'autoconsommation collective. L'installation solaire

de l'atelier des quais à Saint-Pierre-d'Albigny, d'une puissance de 36 kWc, produit de l'énergie pour les habitants des logements sociaux alentours. L'opération de partage d'énergie au bénéfice des ménages modestes va durer, au minimum, pendant 4 ans en leur apportant une réduction de facture d'électricité moyenne de 10€ par mois.

Ce programme expérimental Sun4All cherche à démontrer qu'il est possible de sortir les ménages de la précarité énergétique en combinant un engagement fort du territoire et des habitants dans la transition énergétique grâce à l'énergie solaire.



Centrale solaire sur la toiture de l'Atelier des quais

Habitat

La mise en sécurité des bâtiments

Mise en sécurité des bâtiments dangereux

En 2023, le service habitat a été interpellé par les mairies pour 7 nouvelles situations d'habitat dangereux. 8 visites de sites ont été réalisées par le service, suivies de 3 demandes d'expertises. 5 arrêtés de mise en sécurité urgents ont été publiés.

Les frais d'expertises et d'actes divers liés aux diverses situations en cours ont été pris en charge par la collectivité pour un montant de 8 002 € et des travaux d'urgence ou d'office ont été réalisés pour un montant de 32 543 €. L'ensemble a concouru au traitement de 7 situations dont seulement 2 sont terminées.

Fin 2023, 10 situations sont en cours de traitement dont 2 particulièrement lourdes au niveau des travaux à réaliser par la Communauté de communes : un montant de travaux d'environ 150 000 € est à prévoir pour 2024.

À savoir : la collectivité avance l'argent pour résoudre sans délai la problématique de sécurité puis demande le remboursement aux propriétaires défaillants.

Quelques chiffres

- **7 nouveaux bâtiments pris en charge** dans 6 communes différentes
- **5 arrêtés de mise en sécurité urgents**
- **3 interventions en travaux d'urgence**
- **40 545 € de travaux et frais de procédure**

Suivi du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

Aire d'accueil : La Communauté de communes gère l'aire d'accueil située à Montmélian-Francin via un marché délégué à Saint-Nabor Services qui a été renouvelé fin 2023. Cette aire propose 24 emplacements. 200 usagers dont 81 enfants y ont été accueillis en 2023 représentant 65 ménages. Le nombre d'usagers présents sur site a été au minima de 13 en décembre 2023 et au maximum de 66 en août 2023.

Centre social des gens du voyage : Le projet de centre social itinérant mis en œuvre par la SASSON en partenariat avec l'Etat, la CAF, le Département et différentes collectivités du territoire savoyard s'est concrétisé fin 2023 pour une première année expérimentale. Différents ateliers et temps d'animations hebdomadaires auprès des voyageurs ont pu être mis en place, notamment sur l'aire d'accueil de Montmélian. Un premier comité de pilotage en octobre 2023 en a souligné l'intérêt pour favoriser la compréhension, la participation et l'accès aux voyageurs aux dispositifs de droit commun. La gouvernance et le modèle économique de celui-ci restent cependant à construire.

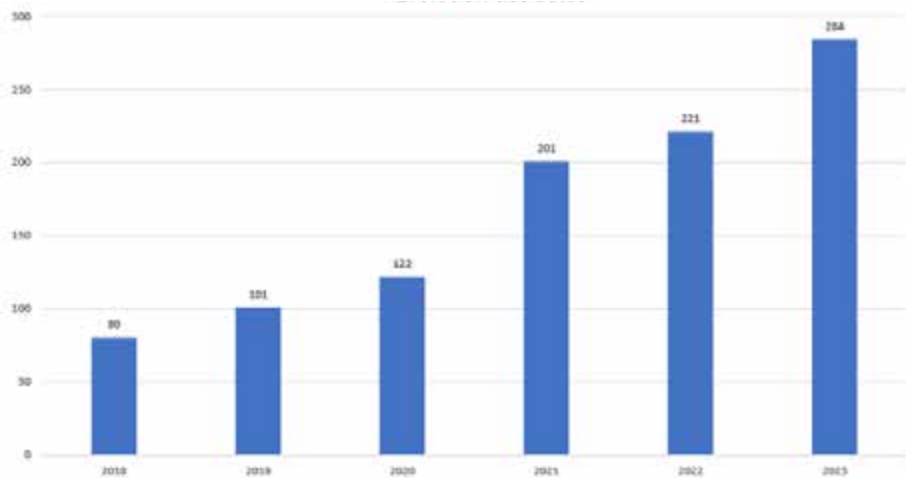
Terrain de grand passage : Le projet de terrain de grand passage sur Cœur de Savoie, inscrit au schéma départemental, n'a pas pu être précisé en 2023. Aucun des terrains visités n'a pu aboutir à un projet satisfaisant tant les contraintes sont fortes (géographiques, agricoles, environnementales, contextuelles, ...). Des stationnements illicites ont eu lieu pendant la période estivale sur Porte-de-Savoie (plan Cumin) et Montmélian (à côté du terrain de BMX) avec respectivement 45 et 30 caravanes.

Mobilité

Mobilités actives

Vélostation Cœur de Savoie

Le service public de location de vélos de Cœur de Savoie a déménagé le 1er avril 2023 et se situe désormais Place Albert Serraz à Montmélian. La Vélostation est ouverte 2 fois par semaine d'avril à septembre et 1 fois par semaine d'octobre à mars avec une fermeture annuelle tout le mois de janvier.



Evolution du nombre de bénéficiaires de la Vélostation depuis 2018

Nouveaux vélos

3 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) sont venus compléter le parc de vélos de la Vélostation dont un vélo cargo de type long tail.

Permanences de la Vélostation sur divers événements du territoire

Lors de divers événements ponctuels sur le territoire, la Vélostation de Montmélian s'est délocalisée, afin de renseigner les habitants sur les offres de locations existantes, de faire essayer des VAE et de faire des contrôles techniques de vélos. A noter, la présence de la Vélostation aux médiathèques de Montmélian et Valgelon-La Rochette en juin, septembre et octobre 2023.

Quelques chiffres

Nombre de journées de location à la Vélostation en 2023 : 7 587

Nombre de bénéficiaires à la Vélostation en 2023 : 284 (soit +28,5 % d'augmentation par rapport à 2022)

Parc de vélos de la Vélostation :

- 52 VAE dont 1 VAE cargo
- 5 vélos classiques
- 1 remorque enfants

En 2023, **94 aides à l'achat de VAE ont été distribuées** pour un montant total de 28 950 €.

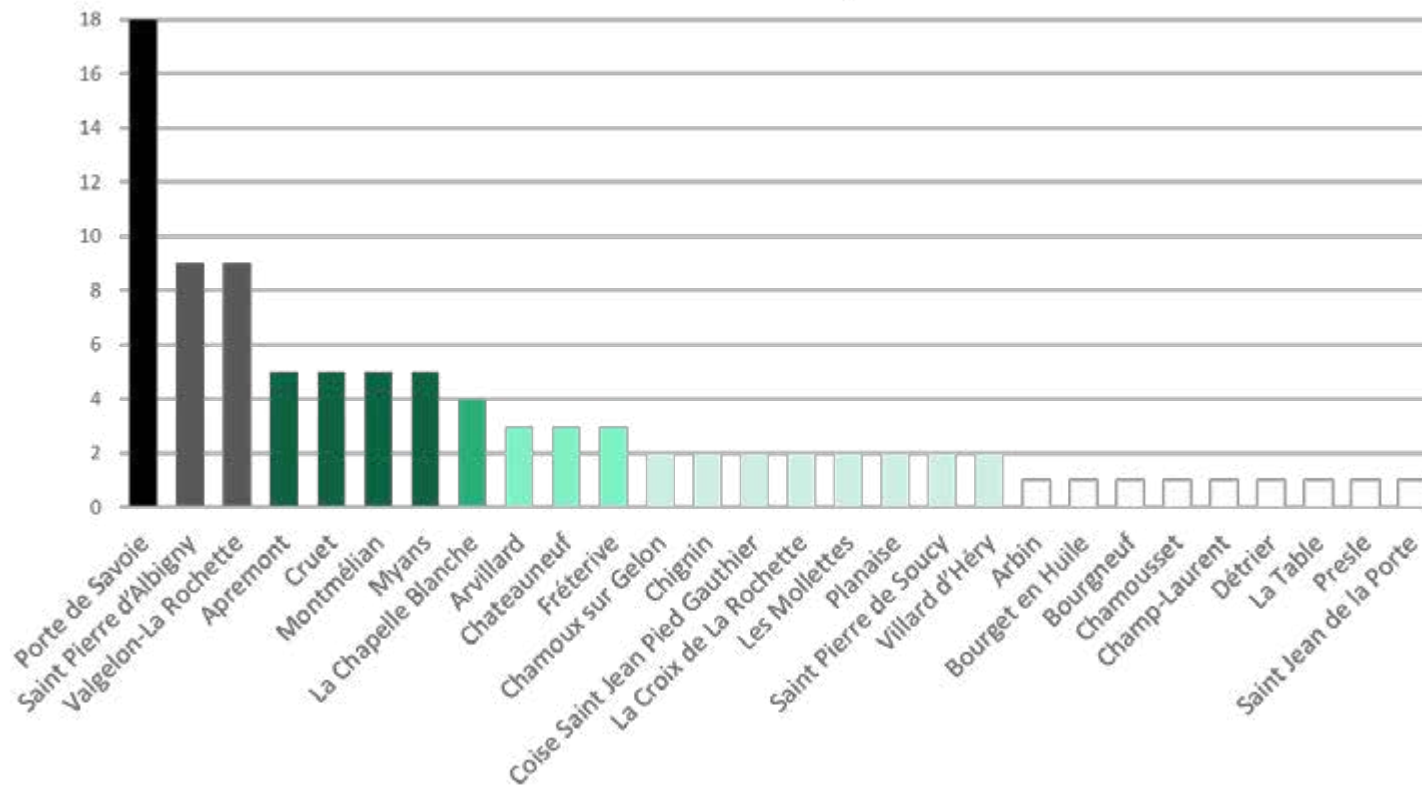
Mobilité

Aide à l'achat de VAE

Afin d'accompagner les habitants dans leurs changements d'habitudes de déplacement, notamment dans leurs trajets du quotidien (travail, courses, démarches administratives, ...), la Communauté de communes a mis en place depuis 2020 une aide pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique ou d'un Vélo-cargo à Assistance Electrique. Depuis 2023, le montant de l'aide varie en fonction du revenu fiscal de référence des ménages.

En 2023, 94 aides ont été distribuées pour un montant total de 28 950 €.

Nombre d'aides distribuées par commune



Mobilité

Mobilités partagées

Ligne de covoiturage onCovoit' en Cœur de Savoie

2023 est la deuxième année de fonctionnement de la ligne de covoiturage « onCovoit' en Cœur de Savoie » entre les communes de Valgelon-La-Rochette et Pontcharra. Cette ligne est composée de 6 arrêts équipés de panneaux lumineux et dessert les centres des deux communes ainsi que la gare de Pontcharra, permettant une intermodalité directe avec le train.

Dispositif d'incitation au covoiturage avec Blablacar daily

En partenariat avec le Département de la Savoie, les communautés d'agglomération de Grand Chambéry et Grand Lac et la Communauté de communes Cœur de Savoie ont mis en place un dispositif d'incitation financière au covoiturage sur leurs territoires.

38 000 trajets ont été effectués en covoiturage sur l'ensemble du périmètre dont 17 % sont en lien avec le territoire de Cœur de Savoie. Le parc d'activités Alpespace est le secteur où les trajets réalisés en covoiturage sont les plus importants.



Quelques chiffres

- 1 459 personnes inscrites au service onCovoit' au 31.12.23
- 2 164 trajets en covoiturage ont été effectués sur la ligne en 2023

Mobilité

Mobilités scolaires

Défi des écoliers mobilité

Durant une journée, les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Cœur de Savoie ont participé au défi des écoliers mobilité. L'objectif du défi était de sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture individuelle (mobilités actives, covoiturage, transport en commun) et qu'ils se rendent à l'école autrement qu'en voiture individuelle le vendredi 6 octobre.

Pour cette 3ème édition, 20 écoles ont participé à cette journée en sensibilisant les élèves à se rendre à l'école ce jour-là à pied, à vélo, en transport en commun ou en covoiturage et en réalisant un comptage des élèves le matin pour connaître leur moyen de transport utilisé. Avec 78% des élèves en moyenne venus ce jour avec un moyen de transport durable, la mobilisation des familles a été plus forte que les années précédentes.

Ecoles lauréates :

- 1er vainqueur, tout mode de transport doux : Ecole de Saint-Pierre-de-Soucy (93 % mode doux)
- Catégorie « Piéton / Trottinette » : Ecole Jean Rostand de Montmélian (58 % à pied/trottinette)
- Catégorie « Vélo » : Ecole de Fréterive (42 % à vélo)
- Catégorie « Covoiturage » : Ecole privée de Saint-Pierre-d'Albigny (15 % en covoiturage)

En amont du défi, des animations ont eu lieu dans 12 écoles volontaires (ateliers pédibus et ateliers vérification de vélo pour sensibiliser les élèves aux mobilités alternatives à la voiture). De plus, un livret d'activités et de jeux sur la thématique de la mobilité a été distribué à toutes les écoles participantes pour que chaque classe puisse s'investir et s'approprier le défi.

En parallèle du défi, 18 animations ont eu lieu dans 6 écoles du territoire (240 élèves sensibilisés). Celles-ci ont abordé les thématiques d'apprentissage des déplacements à pieds, de déplacements à vélos ou des enjeux de déplacements.

Mobilité

Transports en commun

Navespace

La navette permet de relier la gare de Montmélian au Parc d'activités économiques Alpespace à raison de 4 trajets le matin et 5 trajets le soir.

En moyenne, 40 personnes sont transportées par jour.

Transport à la Demande sur le secteur de Valgelon-La Rochette

Le service TAD fonctionne tous les mercredis matin pour desservir le marché de Valgelon – La Rochette depuis les communes voisines.

En moyenne, chaque semaine, 5 personnes utilisent le service.

Navette Vallée des Huiles – Valgelon-La Rochette

Après une période expérimentale de 2 ans, la ligne de la Vallée des Huiles qui permettait de relier Valgelon-La Rochette et les communes de la Vallée des Huiles a été supprimée à compter du 1er septembre 2023 car la fréquentation était quasi-nulle.

Montbus

La navette Montbus fonctionne tous les mardi, mercredi et vendredi pour desservir l'ensemble de la commune de Montmélian, ses commerces et ses services. En moyenne, chaque semaine, 50 personnes utilisent le service.

Transport scolaire

Les services de transport scolaire permettent de transporter les élèves du territoire de leur domicile jusqu'à leur établissement scolaire, de la maternelle au lycée. Depuis 2022, Cœur de Savoie organise les services pour les écoles primaires et les collèges et gère, pour le compte de la Région, les services desservant les lycées.

Quelques chiffres

Ecoles primaires et collèges :

- 1 895 élèves transportés à la rentrée scolaire 2023.
- 45 circuits desservant une trentaine d'établissements scolaires du territoire.
- 10 agents de la Communauté de communes et 5 agents des Communes, pour accompagner les élèves de maternelle dans les autocars.

Lycées :

- 745 élèves transportés à la rentrée scolaire 2023.
- 17 circuits desservant les lycées de l'agglomération chambérienne.

Agriculture - Alimentation

Validation du 1er programme d'action du Projet Alimentaire Territorial de Cœur de Savoie par délibération du conseil communautaire le 11 mai 2023.

Axe 1 : Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission

Poursuite de la **veille sur le marché foncier agricole** avec la Safer et bilan de la période 2018-2022. Un marché dynamique avec près de 400 notifications de ventes reçues et analysées chaque année. 100 notifications/an concernent du foncier agricole, soit une moyenne de 118 ha/an. Les mutations représentent chaque année 0,8% de la surface agricole du territoire (contre 0,5%/an à l'échelle de la région et à l'échelle du département). Le marché viticole représente 16% des ventes du marché agricole pour 9% des surfaces. Mise en évidence de la consommation masquée liée à l'acquisition de terrains agricoles lors d'achats résidentiels ou de loisirs par des particuliers. Cette perte pour l'agriculture du territoire est estimée à 33 ha/an pour la période 2018-2022. Par ailleurs la perte de foncier agricole liée à l'artificialisation est estimée à 25ha/an. Avec l'aide de Cœur de Savoie, la Safer intervient une vingtaine de fois chaque année pour essayer de préserver ce foncier agricole : cahier des charges, préemption, acquisition....

Animation du **Comité Local Installation Foncier (CLIF)**. Prise de contact avec une trentaine d'agriculteurs de plus de 57 ans identifiés comme « cédants » pour échanger sur le devenir de leur exploitation, les renseigner sur les modalités de cessation d'activité et leur proposer un accompagnement pour la transmission. 8 rendez-vous individuels ont été organisés avec des agriculteurs volontaires dont 2 suivis par le CLIF pour proposer une reprise intégrale ou partielle. En parallèle :

- diffusion des appels à candidatures Safer auprès de porteurs de projets, participation aux réunions locales pour la sélection des candidats
- aide à la transmission d'une exploitation de canards à Châteauneuf et organisation le 28 septembre d'une visite de l'atelier de transformation

Des réunions du CLIF ont été organisées avec la Chambre d'Agriculture le 2 mars et le 2 novembre pour le suivi de cette démarche.

Quelques chiffres*

388 exploitations agricoles (dont 158 micro-exploitations).

778 emplois directs (chefs d'exploitation et salariés)

11 340 ha de surface agricole (SAU), dont :

- 7230 ha de prairie (64 % de la SAU)
- 2380 ha de céréales (21 % de la SAU)
- 1320 ha de vignes (12 % de la SAU)
- 193 ha de fruits et légumes (2 % de la SAU)

50 % des fermes qui produisent sous un Signe Officiel de l'Origine et de la Qualité.

110 producteurs qui commercialisent leurs productions en circuits courts, sur la cartographie en ligne.

**issus des données du Recensement Général Agricole de 2020*

Agriculture - Alimentation

Adhésions aux SCICs **Foncière Agricole Départementale et Ceinture Verte**, 2 nouveaux outils qui facilitent l'accès au foncier pour l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement de cultures déficitaires :

- La Ceinture Verte a pour objectif de développer une filière maraîchère de proximité et de renforcer l'autonomie maraîchère de la Savoie en aidant les agriculteurs à s'installer et à pérenniser leur exploitation. Elle acquiert des parcelles agricoles et réalise les aménagements nécessaires : serres, irrigation, bâtiments de stockage. Ces parcelles seront ensuite proposées à la location à des candidats à l'installation.
- La Foncière Agricole Départementale permet d'acquérir du foncier agricole pour le mettre à disposition d'un agriculteur pendant 5 à 15 ans, au moyen d'un bail rural. Une fois l'exploitation consolidée, le terrain est rétrocédé à l'exploitant. Ce portage foncier vise à développer les productions agricoles déficitaires en Savoie : légumes, petits fruits, volailles, porcs fermiers...

Accompagnement des **projets de reconquête agricole et de maintien des espaces ouverts** :

- Reconduction de l'appel à projet dans le cadre du programme de mesures compensatoires collectives agricoles Alp'Arc.
- Réalisation de travaux de réouverture de terres agricoles à Saint-Pierre-d'Albigny sur 4 000 m² pour un élevage en bovin allaitant et organisation d'une visite de fin de chantier le 11 septembre.
- Instruction d'un nouveau projet de reconquête agricole à Saint-Pierre-de-Soucy sur 13 000 m² pour un élevage en lait d'ânesse bio.

Axe 2 : Accélérer la transition agro-écologique et la diversification des cultures

1ère campagne de contractualisation des **Programmes Agri-Environnementaux et Climatiques** (PAEC) pour la période 2023-2027 des massifs de Belledonne, Bauges et Chartreuse. Cœur de Savoie a mis

en œuvre l'animation du PAEC Belledonne sur son territoire avec :

- 1 contrat en alpage pour le groupement pastoral de l'alpage du Verneil sur 139 ha pour l'amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage suite à un diagnostic et un plan de gestion réalisés par la SEA73.
- 4 contrats individuels en Natura 2000 sur le site S12 « réseau de zones humides de la combe de Savoie et de la basse vallée de l'Isère » et le site S40 « réseau de zones humides et alluviales des Hurtières » sur 52 ha, sur une mesure pour la protection des espèces (retard de fauche) suite à des diagnostics et des plans de gestion réalisés par le CEN73.

Diversification des cultures : poursuite des essais de culture de lentilles sur 3 fermes et 2,3 ha. Suivi technique par la Chambre d'Agriculture, appui de la Communauté de communes pour le financement des semences, le tri après récolte et la commercialisation auprès de la restauration collective. 1,4 tonnes de lentilles récoltées et commercialisées en vente directe ou par la SCIC « La Bio d'Ici ».

Adhésion à l'association PrioriTerre pour soutenir et déployer des actions en faveur de l'agro-écologie avec les agriculteurs du territoire.

Animation d'une conférence sur les pratiques agro-écologiques lors du festival Cœur de Savoie en Vert le 30 septembre.

Elaboration d'une **charte de développement des projets de méthanisation agricole** pour favoriser des projets compatibles avec les enjeux du projet alimentaire et valoriser en priorité les effluents d'élevage. Cette charte a été validée par délibération du conseil communautaire le 21 septembre 2023, elle contribue à la mise en œuvre du schéma des énergies renouvelables du territoire.

Agriculture - Alimentation

Axe 3 : Reterritorialiser notre alimentation

Suivi et appui aux communes pour leurs projets de **restauration collective** :

- Organisation d'une **formation animée par l'Adabio** à destination des élus et des techniciens en charge de la restauration collective sur 3 demi-journées du 15 février au 22 mars. Participation de 6 collectivités.
- Travail en partenariat avec la cuisine centrale de Montmélian pour **développer l'approvisionnement local** avec des producteurs locaux : viande, fruits, légumes, légumineuses...
- Contribution et suivi des **études de faisabilité pour la restructuration de la cuisine centrale de Montmélian** (groupement de commande entre Cœur de Savoie et Montmélian). Estimation du prix de revient du repas et proposition de créer un outil collectif pour le territoire à 1 200 repas/jour.
- Suivi des études pour le **projet de création d'une cuisine centrale en Maurienne** avec 5 EPCI dont Cœur de Savoie : estimation du coût de fonctionnement et du prix de revient du repas.
- Présentation de l'avancement des projets de cuisines centrales en **comité des maires le 14 septembre**. Consultation des communes et engagement de Cœur de Savoie par délibération du 9 novembre pour créer une structure juridique et participer financièrement à la création d'une nouvelle cuisine centrale sur le secteur de Montmélian.

Rédition de la **carte des producteurs locaux** en vente directe et distribution dans tous les foyers du territoire avec le magazine intercommunal. Recensement et mise à jour des données d'une centaine de producteurs en circuits courts, des marchés, des AMAP et des magasins de producteurs, impression à 22 000 exemplaires avec un financement du Département à hauteur de 40%.

Soutien financier à Terre Solidaire pour la **création du tiers-lieu nourricier « La Popotte »** par délibération du 6 juillet, lieu d'expérimentation pour accompagner des porteurs de projets et faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Publication en ligne d'une **enquête consommateurs** afin de mieux comprendre les besoins et les habitudes alimentaires des habitants ainsi que les freins pour l'achat de produits locaux, 184 réponses ont été collectées.

Education et sensibilisation « du champ à l'assiette » : réalisation d'un programme pédagogique auprès de 12 classes et 4 accueils de loisirs financé par l'ARS et le Plan National Alimentation : visites de ferme, ateliers en classe, mise en place de jardins potagers.... Au total 30 interventions ont été réalisées en classe, avec la création de 4 potagers pédagogiques, 6 visites de fermes et 275 écoliers sensibilisés.

Autres animations : organisation d'une fresque de l'alimentation à Planaise le 12 mai, d'ateliers cuisine pendant le mois du développement durable en octobre, participation au festival Cœur de Savoie en Vert le 30 septembre, animation de 2 ciné-débats dans le cadre du festival ALIMENTERRE en novembre.

Déchets

Collecte sélective

L'année 2023 a été marquée par 2 grands changements : l'extension des consignes de tri et le passage au multi-matériaux. Ces modifications impactent la collecte et les consignes de tri pour les habitants.

Un important travail de sensibilisation et d'appropriation des nouvelles consignes a donc été réalisé.

De nombreuses animations ont été organisées : 2 stands au marché, 3 stands au lac de Saint-Pierre-d'Albigny, 11 soirées en porte à porte, interventions dans 4 associations, 5 visites du centre de tri et de l'incinérateur de Chambéry. **Près de 800 personnes rencontrées**

Un courrier explicatif, un mémotri aimanté et des sacs de tri ont été distribués à tous les habitants. Une campagne de communication a été réalisée en commun avec les adhérents du Syndicat de traitement Savoie Déchets.

L'ensemble de ces actions ont eu un réel impact puisque l'année 2023 a connu une **augmentation de la collecte sélective de 7%**.

Ordures ménagères

Une majorité de la collecte est réalisée en porte à porte. Les autres modalités de collecte sont des points de regroupement dans des bacs de 660 litres, des colonnes aériennes et des conteneurs semi-enterrés. En 2023, **4 nouveaux sites de conteneurs semi-enterrés** comportant ordures ménagères et tri ont été installés dans les communes de Champlarent, Hauteville et Saint-Pierre-d'Albigny.

Une évolution qui va dans le sens de la prévention menée depuis des années, en incitant les habitants à réduire leurs consommations et mieux trier : **baisse des tonnages d'ordures ménagères de l'ordre de 4,76% en 2023.**

Les biodéchets :

➤ **Le compostage collectif**

En 2023, le service a fortement développé les sites de compostage dits d'établissement.

Installation de sites, accompagnement et suivi dans **4 structures** : collège de Saint-Pierre-d'Albigny, écoles de Chamoux-sur-Gelon, Coise et Villard-Léger.

En parallèle, le service a maintenu le suivi des sites de compostage existants.

Un travail de conseils et d'accompagnement des référents des sites est réalisé par l'animatrice en charge de la réduction des déchets -biodéchets.

23 sites actifs - 18 référents - 29 tonnes de biodéchets détournés

Gestion de la compétence

La Communauté de communes exerce la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés pour les 14 communes des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon. Sur les secteurs de Montmélian et de la Rochette, Cœur de Savoie a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA.

Le présent rapport d'activités traite de l'action que conduit Cœur de Savoie sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

Déchets

➤ **Le compostage individuel**

En 2023, les ventes de composteurs individuels ont été décentralisées dans différentes communes. L'objectif est double : distribuer les composteurs au plus proche des habitants et les former sur place autour d'un site de compostage partagé, installé dans la commune.

147 composteurs vendus et 10 formations dispensées

➤ **Les composteurs**

La SCOP Skitech, basée à Alpagespace, a créé pour Grand Chambéry et Cœur de Savoie un prototype de composteur individuel et un collectif upcycling, composés entièrement de skis réemployés.

L'association Acti'Val73 basée à Valgelon-La Rochette pourrait créer par la suite des composteurs en bois recyclé.

➤ **Les formations**

Une formation gratuite pour les référents des sites de compostage de pieds d'immeubles a eu lieu. En juin 2023, la SCOP Les épigées est intervenue en Comité des maires.

La communication

Une nouvelle charte graphique a été réalisée par le service communication de Cœur de Savoie. Les panneaux d'information sur les sites de compostage ainsi que les guides distribués aux habitants ont été retravaillés dans le fond et la forme.

Les plateformes de broyage

La gestion des déchets verts dite « in situ » est la plus vertueuse. Ainsi le déchet vert devient une ressource, il peut être utilisé sur place. Des plateformes temporaires sont organisées en partenariat avec les communes intéressées. En 2023, 3 plateformes ont été

proposées à Chamoux-sur-Gelon, Fréterive et Saint-Jean-de-la-Porte au printemps et à l'automne. L'objectif est de sensibiliser les habitants à l'utilisation du broyat dans leur jardin.

11 journées de broyage financées

Les déchèteries

Le système de contrôle d'accès installé depuis 2021 a permis de connaître objectivement les fréquentations. Ainsi en avril 2023, les horaires des 2 déchèteries (Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon) ont été modifiés pour être au plus juste de l'utilisation faite par les habitants. Chaque habitant utilisant une carte de déchèterie a été informé par mail, en plus de la campagne de communication conjointe.

Avec le développement des REP (responsabilité élargie du producteur), les objectifs réglementaires de valorisation des matières déposées en déchèteries ne font qu'augmenter. Le tri est donc plus précis et ne se fait plus que par matière.

4 nouvelles REP ont été mises en place : des contenants ont été ajoutés dans les 2 déchèteries pour les outils du peintre, les Articles de Sport et de Loisirs (ASL) et les Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques et non thermiques (ABJ) ainsi que les jeux et jouets.

Déchets

Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La prévention de la production des déchets représente un véritable enjeu de société.

Le PLPDMA planifie et coordonne les actions afin de prévenir et gérer les déchets ménagers et assimilés. Il précise notamment les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Il concourt à la mise en œuvre des objectifs nationaux de prévention, de réduction et de gestion des déchets. Le 1er plan signé en 2017 est arrivé à son terme en 2022.

En 2023, le service a donc travaillé au renouvellement de ce plan. Trois réunions de concertation ont été menées avec les élus de la commission déchets et trois réunions avec un groupe d'habitants volontaires. Les orientations, les objectifs de réduction des déchets, les axes et actions ont été réfléchis et seront finalisés et décidés en 2024.

L'accompagnement au changement

Réparer, donner, réemployer, réutiliser plutôt que jeter. Bien acheter pour mieux recycler, limiter sa consommation. Activer l'économie circulaire... autant de sujets sur lesquels le service déchets accompagne, conseil et aide les habitants du territoire au quotidien.

Le secteur a également connu de nombreuses évolutions réglementaires qui nécessitent, elles aussi, un accompagnement de la collectivité auprès des usagers : changements de consignes de tri, obligation de solution de gestion des biodéchets, nouvelles règles de tri en déchèteries.

L'objectif étant d'inscrire dans la durée toutes ces nouvelles habitudes.

La sensibilisation auprès du jeune public

- **Animations scolaires** : Ecole maternelle de Saint-Jean-de-la-Porte, école de Coise : 88 élèves - Collège de Saint-Pierre-d'Albigny : 450 élèves
- **Animations périscolaires** : intervention en cantine scolaire Coise, Chamoux-sur-Gelon, Villard Léger soit 114 enfants
- **Animations en accueil de loisirs** : Chamoux-sur-Gelon : 15 participants
- **Animations avec le Conseil Municipal des Jeunes** à Saint-Jean-de-la-Porte
- **Aide à la préparation de la journée ramassage des déchets**
- **Animation conte et petits déchets abandonnés** : 15 participants

Au total 19 interventions, 682 enfants et jeunes sensibilisés

Déchets

Le programme d'animations et de visites

Dans la continuité des défis « Réduction des déchets » réalisés en 2021- 2022, le service déchets propose un programme semestriel d'actions tout public.

L'objectif est double : faciliter des solutions individuelles ou collectives, de réduction des déchets et (re)découvrir les usines et sites de traitement locaux.

Visite		Partenaires
3 visites centre de tri et de l'incinérateur	Découverte du devenir et du volume des ordures ménagères et de la collecte sélective traités	Savoie déchets
Visite centre de tri spécialisé	Visite du centre de tri et de traitement de Nantet	Nantet
Visite fabrication CSR	Découverte du traitement des déchets jetés dans la benne des encombrants.	Bioval
Caf'éthik	Une soirée pour réfléchir au recyclage, aux changements autour du tri et de la gestion des déchets. Discussion autour d'un reportage, d'intervenants et de jeux sur la prévention des déchets.	Fibr'éthik
Ateliers		Partenaires
Découverte compostage	Découverte des tenants et des aboutissants de cette méthode de traitement des déchets végétaux, afin de pouvoir l'utiliser pour faire vivre le jardin	
Fabrication de produits ménagers et cosmétiques	Découvrir et échanger autour des produits fait maison. Les participants repartent avec trois produits faits pendant l'atelier et un livret de recettes	
Atelier « économie d'eau et sol vivant »	Atelier autour de la biodiversité du sol, des techniques de paillage et de retenue d'eau, fabrication d'oyas	Jardins de Chamousset
Atelier sac à vrac	Fabrications de sacs à vrac à partir de matières recyclées, sensibilisation aux achats sans emballages	Les jardins de gayots
Espace « emballages cadeaux en matières recyclées »	Espace de démonstration, de création et de discussion autour des déchets issus de Noël et particulièrement des paquets cadeaux. A l'occasion du marché de Noel	Médiathèque de Saint-Pierre-d'Albigny
Zone d'échanges et de dons		Partenaires
Zone de gratuité jeux et jouets	Dans le cadre de la fête du jeu, une zone de gratuité pour les jeux et jouets pour enfants	Ludothèque Coeur de Savoie
Fête aux textiles	Zone de gratuité pour les articles textiles	Emmaüs Arbin
Troc'O livres	Zone de gratuité pour les livres	Commune de Cruet



**UN TERRITOIRE QUI
PRÉSERVE SON
ENVIRONNEMENT**



Forêt



Sentiers
de randonnée



Tourisme



Milieus naturels



Assainissement



Eau potable

Forêt et filière bois

Une année marquée par la fin de l'animation pour la mise en œuvre de la stratégie forestière mutualisée entre Cœur de Savoie, Le Grésivaudan et l'Espace Belledonne.

Axe 1 : Renforcer les moyens d'intervention sur la ressource

Accompagnement des communes volontaires pour la **procédure « biens vacants et sans maîtres »** suite à l'envoi des atlas communaux et à la réunion d'information proposée aux élus en 2022. Consultation des 14 communes intéressées pour cibler les parcelles à enquêter et permettre leur incorporation dans le domaine communal. Finalisation de la procédure pour la commune de Saint-Pierre-de-Soucy pour 11 parcelles. Grâce à un financement du Département à hauteur de 40%, un appui technique aux communes a été mis en place avec l'Association des Communes Forestières de Savoie et la Safer.

Communication auprès des propriétaires forestiers pour la mobilisation des **aides Sylv'ACCTES** à travers les itinéraires sylvicoles définis dans les Projets Sylvicoles Territoriaux (PST) des massifs des Bauges, de Chartreuse et de Belledonne. Suivi des aides attribuées et de la contribution apportée par Cœur de Savoie au fonds Sylv'ACCTES dans le cadre du Plan Climat Air Energie territorial.

Accompagnement des communes forestières pour le **mode opératoire de déclaration des chantiers forestiers**. Un temps d'échange et de formation a été proposé aux communes pour l'utilisation des outils développés par l'Espace Belledonne (état des lieux avant et après chantier, utilisation de l'application pour la déclaration des chantiers, outils de communication...). 35 communes ont été rencontrées sur l'ensemble du massif de Belledonne.

Edition et financement de la 1^{ère} **newsletter du Groupement des Sylviculteurs des Hurtières**, rédaction d'un article pour sensibiliser les propriétaires aux démarchages abusifs de certains exploitants forestiers.

Aide à l'organisation et au suivi du **chantier d'exploitation** sur une parcelle intercommunale pour permettre l'installation de la centrale photovoltaïque flottante du quai Lavoisier à Alpespace.

Poursuite de **l'animation de la bourse foncière** sur le site www.laforetbouge.fr

Quelques chiffres

16 700 ha de forêt soit 51% de la surface du territoire dont :

- 9 800 ha de forêt de feuillus
- 3 000 ha de forêts de conifères
- 3 000 ha de forêts mixtes
- 500 ha de landes ligneuses

6 270 ha de forêts publiques communales et domaniales soit 37% de la surface forestière totale

10 450 ha de forêts privées pour près de 8 900 comptes de propriété

82% des propriétaires détiennent une surface inférieure à 1ha

119 000 m³/an de production annuelle par accroissement naturelle

28 000 m³/an de bois récolté

850 emplois pour 126 entreprises dans la filière forêt/bois

Forêt et filière bois

Axe 2 : Développer des automatismes entre l'offre et la demande

Réception des travaux et **mise en service de la plateforme de tri et de stockage des bois** sur la commune de La Table. Publication d'un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner un gestionnaire, analyse des offres et contractualisation avec un exploitant local, la société SARL TRV, basée à Goncelin, pour une durée de 6 ans maximum. Pour le territoire, cet équipement permet aux communes de stocker gratuitement leurs bois et de bénéficier de certaines prestations pour approvisionner leurs chaufferies : broyage à façon et fourniture de plaquettes forestières.

Organisation d'un jobdating forêt/filière bois avec le Pôle d'Excellence Bois le 15 juin à Montmélian, 10 entreprises présentes et une trentaine de candidats.

Axe 3 : Encourager et articuler les différentes fonctions de la forêt

Mise en place d'outils pour la **conciliation des usages en milieu forestier**. Suivi des chantiers et mise à disposition d'une boîte à outils pour les gestionnaires et exploitants forestiers : panneaux d'information, mise en place de déviations pour les sentiers, coordination avec l'Office de Tourisme et les gestionnaires de l'activité randonnée.

Opérations de sensibilisation « **Vis ma vie de bûcheron** » organisées avec le Pôle d'Excellence Bois et l'ONF à Sainte-Hélène-du-Lac les 5 et 19 juillet. Présentation d'un chantier pour diversifier et adapter une forêt domaniale au changement climatique, démonstration d'abattage et de débardage par câble.

Contribution à la stratégie du Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie pour l'identification et l'acquisition de **forêts anciennes** à fort enjeu patrimonial dans le cadre du Contrat Vert et Bleu. Veille sur la bourse foncière pour l'acquisition et la conservation de **forêts humides ou alluviales**.

Sentiers de randonnée

Mise en œuvre du schéma de la randonnée pédestre

Embauche d'un agent saisonnier de juin à septembre pour assurer le suivi de l'entretien des sentiers, le renouvellement de la signalétique et la coordination avec les associations partenaires. Réalisation d'un nouveau plan de balisage pour le secteur du Val Gelon Sud et mise à jour de la base de données cartographiques.

Réalisation de la campagne annuelle d'entretien de la végétation en juin avec les entreprises titulaires du marché (ATEMIA, Signal'Ethique Montagne et Espace Montagnard Naturel et Forestier) pour assurer la praticabilité des sentiers : bûcheronnage, élagage, fauchage et débroussaillage.

Edition de la carte des promenades et randonnées en Cœur de Savoie, 32 itinéraires décrits dont 17 sentiers thématiques, 11 randonnées de pays et 5 grandes randonnées. Impression à 4 000 exemplaires et diffusion par l'Office de Tourisme (2€) ou gratuitement en échange d'un coupon détachable dans le magazine intercommunal.

Pose d'une nouvelle passerelle à Fréterive sur le torrent de la Colonne sur l'itinéraire du chemin des vignes.

Suivi et traitement des signalements déposés sur l'application **Suricate (21 signalements)**.

Sentiers thématiques

Aménagement de 2 nouvelles boucles thématiques sur le réseau de sentiers intercommunal PDIPR :

- A Sainte-Hélène-du-Lac pour découvrir les secrets du lac avec Hyla la grenouille rainette arboricole sur un parcours en boucle autour du lac de 2,5km.
- A Cruet, aménagement du sentier des Libellules par la commune grâce à des financements du Contrat Vert et Bleu. Découverte d'une forêt alluviale classée en Espace Boisé Classé sur un parcours en boucle de 5,8 km.

Accompagnement de la commune du Bourget-en-Huile pour les études préalables à l'aménagement d'une Promenade Confort sur le sentier des Chevaliers de l'Huille.

Quelques chiffres

400 km de sentiers pédestres inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) à entretenir, baliser et promouvoir.

17 sentiers thématiques

4 itinérances GR® et GRP®

6 associations partenaires bénévoles de randonneurs pour le balisage, l'entretien et la veille sur les sentiers.

Tourisme

Développement Touristique

90 % du budget dédié au développement touristique de la Communauté de communes Cœur de Savoie est reversé à l'Office de Tourisme et des Loisirs Cœur de Savoie, présidé par Jean François DUC. Ce montant de 229 000 € finance les initiatives suivantes :

- Promotion et accueil des touristes
- Développement de l'offre touristique sur le territoire

Ces dernières années, le territoire a connu une croissance notable de son offre d'hébergement et des activités proposées. On compte aujourd'hui plus de 200 hébergeurs et 60 restaurants.

Le développement d'infrastructures cyclables telles que la Belle Via (V57 et V63) et la labellisation avec le label Vignobles & Découvertes soutiennent divers segments d'activités. Le soutien à des événements tels que l'Échappée Belle et les Championnats du Monde de Parapente contribue également à renforcer l'attractivité de la région.

L'Office de Tourisme s'appuie sur une équipe de 3,35 ETP (équivalents temps plein) pour mener à bien ses missions.

Championnat du Monde de Parapente

Dans le cadre du développement touristique, la Communauté de communes Cœur de Savoie a versé une subvention exceptionnelle à l'association Air Événement pour l'organisation des Championnats du Monde de Parapente en 2023. Plus de 130 compétiteurs ont participé à cet événement en Cœur de Savoie.

D'un point de vue sportif, l'équipe de France s'est distinguée aussi bien en équipe qu'en individuel, chez les hommes comme chez les femmes. D'un point de vue touristique, cet événement a renforcé l'attractivité du territoire et a bénéficié aux hébergeurs et nombreux fournisseurs mobilisés pour l'occasion.



Tourisme

Perception de la Taxe de Séjour : 69 000 €

La perception de la taxe de séjour a progressé de manière constante depuis la création de la Communauté de communes en 2014. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs :

- Meilleur taux de recouvrement grâce aux liens entre les hébergeurs et l'Office de Tourisme
- Utilisation de logiciels de déclaration et de paiement plus efficaces
- Augmentation du nombre d'hébergeurs
- Modification de la loi concernant la perception de la taxe de séjour par les plateformes telles que Airbnb ou Booking

La taxe de séjour, devenue incontournable pour le développement touristique de Cœur de Savoie, permet également de quantifier le nombre de nuitées engendrées par les hébergements marchands, estimé à 140 000 nuitées par an.

À noter que le nombre de lits marchands sur le territoire est estimé à 2 600, tandis que les résidences secondaires, représentant plus de 5 600 lits, contribuent également de manière significative aux nombres de nuitées touristiques globales.



L'Office de Tourisme et des Loisirs pour aller plus loin.

La promotion du territoire se fait principalement à travers le site internet www.tourisme.coeurdesavoie.fr et la base de données touristique nationale APIDAE.

En 2023, un nouveau site internet bilingue français/anglais a été lancé en juillet. Ce site a doublé le nombre de ses visiteurs, améliorant l'expérience client et concentrant la fréquentation sur les activités de séjour et de loisirs. Plus de 30 000 visiteurs ont ainsi découvert l'offre de notre territoire grâce à cet outil.

2023 a également vu le développement d'une place de marché pour la commercialisation en ligne, notamment des activités et des hébergements.

L'Office de Tourisme a organisé des journées de sensibilisation pour les acteurs locaux sur le parcours client et la connaissance du territoire, et a assuré l'animation du label Vignobles & Découvertes.

Enfin, l'accueil sur le territoire a été assuré par divers moyens :

- Accueil mobile : 750 contacts
- Accueils délégués sur le territoire, y compris le Musée de la Vigne et du Vin, le P'tit Café et le Musée Saint-Jean : 350 personnes.

Ces initiatives permettent à l'Office de Tourisme et des Loisirs de Cœur de Savoie de continuer à renforcer et promouvoir l'attractivité de notre belle région.

Milieux naturels

Lac de Sainte-Hélène

L'année 2023 a vu la concrétisation du parcours thématique « à la découverte des secrets d'Hyla » autour du lac de Sainte-Hélène. 6 stations ont été installées sur les 3,5 kms de balade sur le pourtour du lac et un panneau d'information est désormais présent au départ du parking de Sainte-Hélène. Ces derniers aménagements clôturent ainsi la grande phase de travaux au lac.

Une inauguration de ce parcours et de l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (restauration de frayères à brochets et de la zone humide) s'est déroulée le mardi 9 mai 2024.



Sensibilisation à la trame verte et bleue

La Communauté de communes a proposé différents temps d'animation et de sensibilisation auprès d'un public varié :

- 12 animations grand public et sorties nature
- Animations scolaires dans 9 classes
- 3 temps d'échanges élus « biodiversité et aménagements »
- 2 journées techniques (Ecopont et zones humides)
- Animations sur 2 journées écocitoyennes communales

SISARC

Plantes invasives : 131 km de cours d'eau prospectés en déterrage précoce, 493 nouveaux massifs évités

Gestion de la compétence

Coeur de Savoie intervient dans les domaines suivants :

- Animation et coordination du Contrat Vert et Bleu
- Sensibilisation et préservation de la biodiversité
- Entretien des abords du lac de Ste Hélène
- Lutte contre la dissémination des plantes exotiques envahissantes
- Accompagnement des communes dans la lutte contre l'ambrosie
- GEMAPI : entretien des cours d'eau, compétence transférée au SISARC et au CISALB respectivement pour les bassins versants de l'Isère et du Lac du Bourget

Milieux naturels

La biodiversité au fil des saisons : observatoire de la biodiversité de Savoie

Cœur de Savoie, et plus particulièrement les communes de Champ-Laurent, La Table et Rotherens, ont été choisies pour accueillir et organiser pendant 1 an, l'observatoire de la biodiversité de Savoie. Cet événement animé par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie et financé par le Conseil Départemental, a pour objectif principal de rassembler les acteurs de la biodiversité dans le département, afin d'améliorer la connaissance de la faune et de la flore sur des communes où les espèces sont faiblement inventoriées. C'est également l'occasion de sensibiliser les habitants aux richesses naturelles du territoire.

Plusieurs sorties grand public ont été organisées au 1er semestre 2023 et la clôture de cet événement en juin 2023 a fait l'objet d'une journée spécifique à Presle avec des expositions, des sorties découvertes et une présentation des résultats des inventaires.



Projets «haies» avec les viticulteurs

La Communauté de communes s'est associée à une initiative locale de quelques viticulteurs de Chignin qui se sont engagés dans une démarche exemplaire de plantations de haies et d'arbres visant notamment à favoriser la biodiversité dans les vignes pour lutter contre les événements climatiques, les ravageurs et améliorer les conditions de travail.

En 2023, par l'intermédiaire du Contrat Vert et Bleu, la Communauté de communes a pu participer, financièrement, à l'achat d'arbres et d'arbustes locaux adaptés au secteur. Ce sont ainsi, près de 600 arbustes et fruitiers, qui ont pu être plantés. Pour les années à venir, c'est le Parc Naturel Régional des Bauges qui prendra financièrement le relais pour poursuivre cette belle initiative avec les viticulteurs. La Communauté de communes reste cependant présente pour poursuivre l'accompagnement notamment technique.



Assainissement collectif

Mobilisation, continuité et qualité de service

L'équipe assainissement est au complet depuis septembre 2023.

L'année s'est traduite par l'instruction de 405 dossiers de demande d'urbanisme en assainissement collectif (CU,DP,PA,PC) et la réalisation de 199 contrôles de raccordement au réseau d'assainissement.

Principales opérations réalisées en 2023

Commune de Montmélian :

1. Finalisation des travaux de dévoiement d'un réseau d'assainissement situé à proximité de la piscine municipale.
Montant de l'opération : 119 400 € HT.
2. Démarrage des travaux de réhabilitation du réseau de transport des eaux usées situé sous la RD 1006.
Montant de l'opération : 628 101€ HT.
Ces travaux ont pour principaux objectifs la réduction des eaux claires parasites dans le réseau ainsi que la sécurisation de ce dernier situé aux abords d'un cours d'eau et présentant un risque environnemental en cas de rupture.

Station d'épuration de Montmélian : démarrage des travaux d'extension de la station d'épuration dont la durée est de 24 mois. Montant de l'opération : 7 555 000 € HT. Mis en service en 1994, l'ouvrage d'une capacité de traitement de 18 000 EH avait atteint les limites de sa capacité. Cette extension, visant au doublement de la capacité de traitement de l'ouvrage, permettra de garantir les besoins des 8 communes raccordées pour les 20 prochaines années conformément aux axes de stratégies du S.C.O.T (Schéma de Cohérence territoriale) en matière d'urbanisme.

Commune de Les Mollettes : dévoiement d'un réseau d'assainissement en raison d'un projet de construction.
Montant de l'opération : 19 798 € HT

Communes de Porte-de-Savoie et Sainte-Hélène-du-Lac : raccordement de la totalité du Parc d'activités Alpespace à la station d'épuration du Domaine. Montant de l'opération : 580 016 € HT. Cette opération vise à supprimer une station d'épuration dont le fonctionnement n'était plus satisfaisant et ne répondait plus aux obligations réglementaires en matière de traitement.

Commune de La Chapelle Blanche : mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.
Montant de l'opération : 102 344 € HT

Ensemble du territoire : poursuite de l'étude du « schéma directeur d'assainissement de Cœur de Savoie ». Montant de l'opération : 166 350 € HT

Assainissement collectif

Focus entretien

L'entretien du réseau d'assainissement collectif s'est traduit en 2023 par :

- 18 km de réseaux curés par camion hydrocureur à titre préventif
- 573 ml de réseaux curés dans le cadre de désobstruction d'urgence
- 8 km de réseaux ont fait l'objet d'une inspection caméra afin d'identifier d'éventuels défauts structurants.

Quelques chiffres

31 communes desservies en partie par un réseau d'assainissement collectif permettant d'acheminer les eaux usées vers une station d'épuration

16 503 abonnés

19 stations d'épuration

1 373 000 m3 d'eaux usées traitées

244 tonnes de boues valorisées par épandage agricole

47 postes de relevage ou refoulement

374 km de réseau

3 prestataires/délégataires sur le territoire

5,5 techniciens (assainissement collectif et non collectif), **1 directrice de pôle, 1 responsable de service, 1 référente finances, 3 agents administratifs à temps non complet** pour la réalisation de la facturation et le suivi des usagers.

Assainissement non-collectif

Campagnes de vidange

Le marché concernant les vidanges groupées de fosses septiques a été renouvelé. La société SCAVI a de nouveau été retenue pour les 3 prochaines années (+ 1 an renouvelable). En 2023, 114 vidanges ont ainsi été réalisées dans ce cadre et ont bénéficié du tarif « groupé ».

Après une baisse importante en 2022, le nombre de vidanges retrouve son niveau de 2021.

Assainissement non-collectif : réhabilitations

Le parc d'assainissement non collectif s'améliore progressivement sur le territoire, notamment grâce aux obligations de réhabilitation qui incombent aux propriétaires qui souhaitent vendre leur habitation, mais également grâce à la présence active du service sur le terrain.

Le taux de conformité (installations conformes + installations non conformes sans risque avéré) est passé de 64 % en 2015 à 76 % en 2023, ceci sans avoir pour le moment engagé de campagne de relance.

Le vote de la majoration de redevance à 400 % fin 2023 devrait permettre de poursuivre cette dynamique en dissuadant les usagers récalcitrants de rester dans l'immobilisme.

Quelques chiffres

19 % de la population concernée par un système d'assainissement non collectif (environ 7 350 habitants)

Un parc de 3 848 installations sur Cœur de Savoie

114 vidanges d'installations réalisées

253 demandes d'urbanisme instruites

75 contrôles dans le cadre de ventes

Eau potable

La Communauté de communes gère le service de l'eau potable sur les communes de Saint-Pierre-d'Albigny et Saint-Jean-de-la-Porte

Évènements marquants en 2023

L'année 2023 a de nouveau été marquée par une sécheresse importante. En conséquence toutes les sources ont subi une forte baisse des débits. Les services de l'Etat ont dû prendre différents arrêtés, notamment dès le 24 juillet 2023, pour placer la Combe de Savoie en « alerte » et ainsi limiter les prélèvements en eau. Les mesures prises ont notamment entraîné la fermeture des fontaines.

Cette année 2023 a également été marquée par un épisode de pollution de l'eau sur le hameau du Bourget à Saint-Pierre-d'Albigny en août 2023. L'intervention de l'exploitant et le suivi de l'évènement par l'Agence Régionale de Santé a permis de ne pas rompre la distribution de l'eau en alimentant le hameau via une autre source. Des travaux seront entrepris en 2024 pour permettre de sécuriser la desserte en eau sur le secteur.

2023 a vu le lancement des travaux coordonnés rue Louis Blanc Pinget à Saint-Pierre-d'Albigny, qui concernent entre autres le renouvellement des conduites et des branchements d'eau potable.

Interventions réalisées en 2023

Réparation de fuites afin de maintenir le rendement du réseau et de préserver la ressource

La recherche puis la réparation de fuites sur le réseau d'eau potable permet au service d'obtenir un rendement du réseau à 75,3%, en légère baisse par rapport à 2022 (78,2%). Ceci malgré un nombre de fuites réparées plus important qu'en 2022 (30 réparations contre 20 en moyenne). Ce rendement est toujours conforme au regard de la réglementation en vigueur.

Renouvellement des compteurs des usagers mais aussi sur les réseaux de distribution et d'adduction

Afin de permettre un meilleur comptage sur l'ensemble du réseau, le service a changé 3 compteurs de distribution (sortie de réservoirs).

En parallèle, la campagne de renouvellement des compteurs dits « abonnés », se poursuit. Pour l'année 2023, 348 compteurs ont été changés.

Quelques chiffres

2 communes pour 2 896 abonnés au service

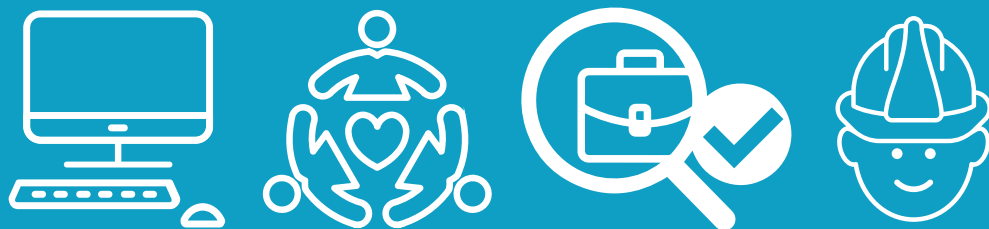
66,25 kms de réseau

414 318 m3 d'eau produits

1 761 m3 d'eau importés

7 captages, 14 réservoirs et 8 stations de traitement

100 % d'analyses de l'eau conformes



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET INCLUSIF



France services



Territoire Zéro Chômeur
de Longue Durée



Chantiers d'insertion

France services

En 2023 les France services de Cœur de Savoie (antennes de Valgelon-La Rochette et de Saint-Pierre-d'Albigny) ont :

- répondu à 13 608 demandes contre 9 929 sollicitations de 2022 (+37 %)
- réalisé 5 585 accompagnements individuels (+44 %) dont 3 624 (+50 %) concernant les partenaires nationaux (DGFIP, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, France Travail, La Poste, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice)

Au total, l'année 2023 aura permis d'accompagner 59 % d'utilisateurs en plus sur l'ensemble du territoire Cœur de Savoie.

Ces accompagnements ont connu une forte croissance en particulier ceux de la France services implantée sur Saint-Pierre-d'Albigny (1 995 soit +60 %) après seulement 2 ans d'activité.

Les faits marquants

Les agents France services ont connu 2 temps forts dans l'année, avec notamment la déclaration des biens immobiliers à réaliser auprès des impôts et la réforme des retraites.

Cette nouvelle déclaration de biens immobiliers obligatoire, sous peine d'amende, est à effectuer exclusivement en ligne et a provoqué un afflux de public perdu dans la démarche. Le nombre des demandes concernant les impôts est passé de 276 en 2022 à 734 en 2023.

La réforme des retraites a suscité de nombreuses interrogations : Suis-je concerné ? À quel âge vais-je partir ? Quelles sont les nouvelles mesures ?

Les agents France services formés en amont par la CARSAT ont mobilisé toute leur expertise et leur engagement pour répondre aux 1 405 demandes (+30 %).



Quelques chiffres

En 2023 les délais pour les demandes de RDV auprès du conseiller numérique étaient de 2 à 3 semaines, ce qui a néanmoins permis d'assurer :

- **642 accompagnements à l'autonomie numérique** dont 450 individuels avec suivi
- **110 demandes ponctuelles**
- **2 ateliers** (9 participants) sur la cybersécurité
- **58 participants autour du Fablab mobile** (utilisation et démonstration de machines à commandes numérique) dans le cadre du « Mois du numérique »

France services

Conseiller France services et conseiller numérique France services : 2 métiers distincts mais complémentaires

Ces deux métiers sont souvent confondus, alors qu'ils sont rattachés à deux dispositifs différents et à des missions quotidiennes différentes.

Les conseillers France services accompagnent dans les démarches administratives des publics souvent en difficulté, en situation de précarité, d'illectronisme et parfois d'illettrisme. Cette réalité nécessite non seulement un accueil bienveillant mais aussi un temps d'accompagnement qui peut être long.

La mission du conseiller numérique consiste notamment à accompagner la montée en autonomie numérique des personnes par la prise en main des outils (PC, tablette, smartphone) mais elle n'a pas vocation à accompagner dans les démarches en ligne.

Les enjeux pour 2024

L'enrichissement de l'offre de services

Les demandes d'aide dématérialisées liées à la transition écologique tels que France Rénov', les primes délivrées au titre des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) ou encore certaines aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) intégreront en 2024 le programme France services.

La complexité de ces démarches conduit un nombre significatif de particuliers à renoncer au bénéfice de ces aides.

Un maillage territorial à affiner

La ½ journée de permanence à Montmélián avec 137 sollicitations en 2023 correspond à un besoin essentiel pour la population de ce secteur du territoire, et évoluera vers une journée complète de permanence en 2024, puis probablement plus à compter de 2025.

La permanence de Chamoux-sur-Gelon d'1/2 journée hebdomadaire n'a pas connu l'affluence escomptée avec 75 rendez-vous. En 2024 elle passera à ½ journée tous les quinze jours.

La consolidation des subventions

Le financement annuel de 30 000 € par France services était jusqu'en 2022 assuré à hauteur de 15 000€ par le FNADT et de 15 000 € par le Fonds National France services. En 2023 l'Etat a augmenté sa participation annuelle de 5 000 € par structure, soit 35 000 € par France services. En 2024 l'Etat envisage une contribution financière à hauteur de 40 000 € par France services, puis 45 000 € en 2025 et 50 000 € en 2026.

La Communauté de communes bénéficie d'une autre subvention de l'Etat de 12 500 € pour le poste du conseiller numérique.

En 2023 le reste à charge de la collectivité pour l'ensemble des deux France services de Cœur de Savoie était de 166 200 € pour un coût global annuel de 258 700 €.

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Le territoire Cœur de Savoie Val Gelon habilité à l'expérimentation

Après plusieurs années d'engagement, le 9 mai 2023, la Communauté de communes Cœur de Savoie a été habilitée par le Ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion à l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée sur le territoire du Val Gelon, un territoire regroupant 21 communes de Cœur de Savoie.

Une habilitation obtenue grâce à l'implication de tous les membres du Comité Local pour l'Emploi (CLE) composé de : Cœur de Savoie, les 21 maires du territoire expérimental, les acteurs de l'emploi et du social (Etat, département de la Savoie, France Travail, Cap Emploi, Agir'H, Agefiph, les SIAE du territoire etc.), les associations, l'ensemble des bénévoles et des volontaires pour l'emploi et les mécènes.

L'objectif est de permettre le retour à l'emploi de toute personne qui est privée d'emploi depuis plus de 1 an et qui habite sur le territoire depuis plus de 6 mois.

Tout en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs du Comité Local pour l'Emploi, Cœur de Savoie s'est engagée à accompagner les personnes concernées vers un retour à l'emploi d'ici 2026 :

- soit au sein des entreprises classiques, des collectivités locales, dans les structures d'insertion du territoire. Au moins 30 personnes seront concernées.
- soit en créant au moins 55 emplois supplémentaires dans l'Entreprise à But d'Emploi Acti'Val73. Celle-ci recrute en CDI, au SMIC et à temps choisi, les personnes privées d'emploi depuis plus d'un an et qui sont volontaires. Acti'val73 propose des activités et services qui répondent aux besoins du territoire et sont en lien avec les compétences et les savoir-faire des salariés.

Quelques chiffres

52 personnes privées durablement d'emploi rencontrées en individuel et accompagnées vers le retour à l'emploi

25 ateliers collectifs avec les personnes privées d'emploi volontaires, les bénévoles et les membres du CLE

4 plénières du Comité Local pour l'Emploi

1 EBE Acti'Val73 ; 21 salariés au 31 décembre 2023 dont 52,6% en BOETH (Bénéficiaires de l'obligation d'emplois de travailleurs handicapés)

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

L'Entreprise à but d'Emploi Acti'Val 73 a démarré son activité

L'Entreprise à but d'Emploi Acti'Val73 a ouvert ses portes le vendredi 1er septembre 2023 avec la signature des 12 premiers contrats en CDI par les personnes ayant vécu la privation d'emploi. Puis, au 1er décembre 2023, 7 nouvelles personnes ayant connu la privation d'emploi, ont signé leur CDI. L'équipe composée de 21 personnes (dont 3 encadrants) a oeuvré en 2023 dans plusieurs activités :

- L'entretien des espaces verts et multiservices pour les collectivités
- L'atelier du réemploi bois
- La friperie
- L'administratif

Pour permettre le fonctionnement d'Acti'Val73, la Communauté de communes a mis à disposition un atelier au centre d'affaires Ardéa Alba et des parcelles pour un jardin pédagogique expérimental ; la commune de Valgelon-La Rochette a mis à disposition des bureaux pour le pôle administratif ; la commune de Rotherens la salle des fêtes pour la friperie.

Chantiers d'insertion

Stage « métiers de la nature »

Le dispositif « métiers de la nature » est organisé en partenariat avec la commune de Valgelon-La Rochette, le Centre de Formation Professionnel de Promotion Agricole Savoie-Bugey et les services pénitentiaires de Chambéry.

En 2023, 2 sessions de stage « métiers de la nature » ont été organisées au printemps et à l'automne 2023. Elles ont accueilli 13 détenus en semi-liberté.

D'une durée de 22 semaines, ces chantiers école ont permis de :

- entretenir et planter des espaces verts pour différents services techniques municipaux à Valgelon-La Rochette, Alpespace et au Castelet,
- aménager un jardin pédagogique pour une école à Valgelon-La Rochette,
- nettoyer un cours d'eau pour le SISARC à Valgelon-La Rochette et à La Table,
- bûcheronner et débroussailler pour l'installation de la centrale photovoltaïque flottante du quai Lavoisier à Alpespace,
- entretenir des sentiers de randonnée à Betton-Bettonnet, Le Pontet et le Bourget en Huile,
- entretenir un parcours de pêche à Détrier,
- ...



UN TERRITOIRE QUI ENTREPREND



Animation et
mise en réseau



Communication



Création d'entreprises
et commerces



Extension et aménagement
des zones d'activités

Le pôle développement économique

Le dynamisme économique local reste soutenu dans un contexte de crise énergétique et de raréfaction des espaces fonciers économiques

Le Pôle développement économique met en œuvre le projet économique du territoire en intervenant auprès des entreprises dans toutes les phases de leur développement : création, accompagnement, implantation : recherche de locaux ou de terrains.

Il assure, sur tout le territoire, l'animation et la mise en réseau ainsi que le lien avec les partenaires de l'économie (chambres consulaires, réseaux professionnels...) et de l'emploi (Pôle emploi, France services...).

Par ailleurs, la Communauté de communes exerce la compétence « gestion et entretien des zones d'activités économiques intercommunales et communales ».

En complément, le service décline auprès des entreprises, les projets transversaux de la Communauté de communes comme les programmes européens Alcotra, les actions liées au programme TEPOS, les forums à destination des jeunes...

Quelques chiffres

3 parcs d'activités et **14 zones d'activités** gérées en direct, **1 Parc d'activités** cogéré avec Porte de Maurienne

- Plus de **300 entreprises**
- Près de **4 200 emplois**
- **3 pépinières** d'entreprises, dont :
 - 1 200 m² de bureaux
 - 1 400 m² d'ateliers

8 500 emplois privés sur le territoire de Cœur de Savoie (41 communes) avec une augmentation régulière depuis 10 ans (+1,5 % / an)

Animation et mise en réseau

Le Pôle développement économique est l'interlocuteur premier des entreprises du territoire. Il anime le réseau des entreprises et multiplie les opportunités de rencontres sur des thématiques transversales et pour des occasions « festives ». En 2023, 26 manifestations économiques ont été organisées par Cœur de Savoie, réunissant au total près de 540 dirigeants et décideurs locaux :

- 15 ateliers thématiques en présentiel et 1 webinaire en ligne
- 3 afterworks « Relâche la pression » couplés à des visites d'entreprises
- 3 visites d'entreprises sur le territoire
- 10 rendez-vous individuels pour des dirigeants avec des experts
- des évènements pour lesquels le Pôle a été impliqué : réunions d'information sur l'installation de panneaux photovoltaïques et présentation du projet de centrale photovoltaïque Alp'cœur énergie à Alpespace



Des projets transversaux ont également été poursuivis avec pour objectif de répondre aux besoins des entreprises, tous secteurs confondus :

- sur l'économie circulaire avec la régie de territoire Fibr'Ethik et l'association Solucir : une matinée de lancement du Pôle d'économie circulaire en Cœur de Savoie (PECCS) s'est déroulée en janvier 2023. Cet évènement a rassemblé plus de 30 personnes avec une belle dynamique visant à structurer les interventions sur le sujet en Cœur de Savoie. La Communauté de communes a ensuite soutenu la nouvelle candidature du Pôle d'économie circulaire en Cœur de Savoie (PECCS) aux côtés de Fibr'Ethik en construisant un programme d'actions tiré du travail mené depuis la phase 1 du PTCE. Fibr'Ethik est lauréate du PTCE depuis la fin d'année 2023 et les actions sur l'économie circulaire vont se déployer dès 2024.
- une rencontre entre les jeunes et des entreprises dans le cadre des Championnats du monde de parapente en co-organisation avec le service jeunesse. Un temps d'échange riche qui a permis de rassembler 24 jeunes et 9 dirigeants pour vaincre les clichés et mieux se comprendre.



Communication

En 2023, les actions de communication du Pôle se sont poursuivies dans l'objectif de gagner en lisibilité et efficacité.

- Des mises à jour ont été opérées sur le site Internet de la Communauté de communes, sur la rubrique dédiée « entreprendre ». Les pages « agenda » et « offres immobilières » ont été créées afin de transmettre de l'information « vivante ».
- La présence sur les réseaux sociaux a été testée avec la page LinkedIn de la Communauté de communes, les publications concernent principalement le relai de notre newsletter économique ou l'actualité des entreprises. Un pic d'abonnement est constaté lors des publications.
- Un agenda des manifestations est envoyé chaque début de mois. Il rassemble les événements organisés par la Communauté de communes et également ceux des entreprises et partenaires économiques.

Enfin, grâce aux 5 numéros de la « News éco en Cœur de Savoie » parus en 2023, chacun a pu découvrir la vitalité et la diversité du tissu économique du territoire. Les destinataires de cette lettre d'informations sont les entreprises de Cœur de Savoie, les élus des communes et les partenaires économiques. 43 articles ont été publiés, près de 21 000 lecteurs ont pris connaissance des différents sujets, le blog de l'économie a été visité plus de 35 000 fois sur l'année.

Création d'entreprises et commerces

Le soutien à la création et à la reprise d'entreprises, par l'accueil de porteurs de projet, permet d'orienter les futurs dirigeants et si besoin de les rediriger vers des partenaires spécialisés. Par ailleurs, l'offre de locaux d'activité dans les pépinières d'entreprises (bureaux ou ateliers) des différents secteurs géographiques de Cœur de Savoie (à Alpespace, à Saint-Pierre-d'Albigny et au Parc du Héron), continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire.

Fin 2023, le taux moyen de remplissage est de 79 %. 29 entreprises sont hébergées dans ces bâtiments, ce qui représente 60 emplois directs (gérants + salariés). L'année 2023 a vu l'arrivée de 10 nouvelles entreprises compensant le départ en fin de bail de 4 autres.

Par ailleurs, **l'appui à la création passe également par la participation aux plateformes locales** « Réseau Initiative Savoie », « Réseau Entreprendre Savoie » ou « France Active Savoie Mont Blanc ». Ces plateformes allouent des prêts d'honneur à taux zéro ou des garanties qui viennent compléter les prêts bancaires à la création ou reprise d'activité. Ceci joue un effet de levier important sur le montage financier des projets. De plus, une permanence du « Réseau Initiative Savoie » est proposée à la pyramide d'Alpespace tous les 15 jours depuis septembre 2022.

La relation avec Pôle Emploi Montmélian a également été réactivée. Le Pôle développement économique a ainsi pu présenter le dispositif des pépinières d'entreprises et de mise en réseau lors d'un atelier « jeunes créateurs » au printemps 2023.

En ce qui concerne le commerce, un travail en collaboration avec les communes de Montmélian, Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre-d'Albigny dans le cadre du projet « Petites Villes de demain » a permis de recruter une manager de commerce. Cette animatrice a occupé son poste uniquement en janvier et février 2023. Afin de la remplacer, une nouvelle collaboratrice a été recrutée avec un début de contrat en 2024, avec pour mission la dynamisation des commerces et artisans des centres bourgs des communes de Cœur de Savoie.

Enfin, **les aides à l'investissement des points de vente avec vitrine** que propose Cœur de Savoie, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, apportent un élément de réponse aux questions de modernisation. A condition de répondre à certains critères d'éligibilité, les entreprises de Cœur de Savoie bénéficient ainsi d'une subvention qui contribue à la modernisation du point de vente (vitrine, aménagements, équipements, accessibilité...) : depuis 2019, 14 dossiers d'entreprises ont été présentés, pour un total de près de 730 000 € de projets de modernisation, avec un potentiel de 160 000 € de subventions publiques.

Extension et aménagement des zones d'activités

Le projet d'extension de Plan Cumin sur la commune de Porte-de-Savoie continue à avancer avec la modification du PLU de la commune. Une entrevue avec les services préfectoraux s'est tenue le 28 août 2023 débouchant sur la nécessité de fournir des compensations agro-environnementales pour le dépôt du dossier d'autorisations environnementales.

Ces mesures de compensations ont donc mobilisé les services et bureaux d'études. Les études continuent avec l'objectif de déposer la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) à l'issue de l'arrêt du PLU de Porte-de-Savoie durant l'année 2024. La poursuite des acquisitions foncières s'est concrétisée par l'achat de 15 ha auprès de la commune de Porte-de-Savoie et d'un propriétaire privé. D'autres pourparlers sont en cours auprès de propriétaires privés, du service régional des domaines et de 5 biens vacants et sans maître, permettant ainsi d'atteindre près de 68 % des terrains d'assiette de l'extension.

Les premiers travaux d'aménagement de la frange végétalisée au Nord-Est de l'extension, en bordure de RD 201 prévus au titre des compensations environnementales de l'extension ont été réalisés de manière concomitante dans le prolongement de l'éco-pont construit par APRR sur l'autoroute A43. Le projet d'extension a pris un peu de retard et pourrait voir le jour à l'issue des différentes procédures à la fin de l'année 2026 avec les premiers travaux d'aménagement.

Après l'année 2022 qui a permis d'inaugurer l'extension du **Parc d'activités Alp'Arc**, le syndicat mixte gestionnaire du site a recruté une équipe de maîtrise d'œuvre pour projeter sa deuxième phase d'extension de 11 hectares et demeurer prêt à répondre à d'éventuelles demandes de grands tènements d'un seul tenant.



**UN TERRITOIRE
QUI MOBILISE SES
RESSOURCES**



Ressources
humaines



Finances



Commande
publique



Communication



Bâtiments



Politiques
contractuelles

Ressources humaines

Nouveau plan et règlement de formation

Le Conseil communautaire et le Conseil d'administration du CIAS de Cœur de Savoie ont validé, en juillet 2023, le nouveau plan et règlement de formation intégrant notamment le compte personnel de formation (CPF) qui a remplacé le droit individuel à la formation (DIF).

Le plan de formation récapitule l'ensemble des actions de formation sélectionnées par la collectivité afin de développer les connaissances ainsi que les compétences de ses agents, pour améliorer leurs performances et leur bien-être au travail.

Le règlement de formation informe les agents sur l'ensemble des règles et modalités applicables en matière de formation : types de formation, dispositifs mobilisables, procédure pour suivre une formation, situation de l'agent en formation, frais pris en charge, etc.

Quelques chiffres :

- 84 agents formés à la Communauté de communes
- Soit 450 jours de formation sur l'année 2023
- 4 agents formés au CIAS
- Soit 13 jours de formation sur l'année 2023

Charte du télétravail

Afin de formaliser l'instauration du télétravail au sein de la Communauté de communes et du CIAS Cœur de Savoie, une charte du télétravail a été approuvée par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes et du Conseil d'administration du CIAS Cœur de Savoie en 2023.

Cette charte rappelle les modalités de mise en œuvre du télétravail et précise les conditions d'éligibilité, les modalités de demande, la formalisation de l'accord entre les parties...etc.

Quelques chiffres :

- 70 agents font régulièrement ou ponctuellement du télétravail dont 3 au CIAS

Quelques chiffres

Communauté de communes :

- 220 agents permanents au 31/12/2023,
- 183 ETP
- 358 contrats saisonniers dont 247 contrats d'engagement éducatif (CEE)
- 33 jeunes en chantiers été 2023
- 5 alternants
- 7 titularisations
- 2 départs à la retraite

CIAS :

- 38 agents permanents au 31/12/2023,
- 28 ETP
- 2 titularisations
- 1 départ à la retraite

Finances

Comptes administratifs

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés le 28 mars 2024

Budget principal	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	25 098 030,20	25 816 064,56	718 034,36	4 534 154,89	1 486 452,00	3 047 702,89	3 765 737,25
Investissement	3 426 026,15	5 052 490,69	1 626 464,54	-1 820 708,35			-194 243,81
Restes à réaliser	Dépenses 1 062 105,33	Recettes 554 280,97					-507 824,36

Affectation au Budget 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002	3 063 668,25 €
Déficit d'investissement D 001	-194 243,81 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	702 069,00 €

Budget locations immobilières	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	490 913,22	592 637,58	101 724,36	0,00		0,00	101 724,36
Investissement	1 042 196,08	1 425 798,64	383 602,56	-543 371,79			-159 769,23
Restes à réaliser	Dépenses 871 515,68	Recettes 514 000,00					-357 515,68

Affectation au Budget Principal 2024 :

Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
Déficit d'investissement D 001	-159 769,23 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	101 724,36 €

Finances

Comptes administratifs (suite)

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés le 28 mars 2024

Budget ZAC	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	6 184 420,80	6 243 752,08	59 331,28	327 285,96		327 285,96	386 617,24
Investissement	5 756 388,14	5 619 321,63	-137 066,51	60 034,17			-77 032,34

Affectation au Budget 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002

386 617,24 €

Déficit d'investissement D 001

-77 032,34 €

Budget assainissement	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	3 592 793,14	3 376 710,35	-216 082,79	2 800 804,78		2 800 804,78	2 584 721,99
Investissement	3 683 397,86	3 991 986,40	308 588,54	698 245,39			1 006 833,93
Restes à réaliser	Dépenses 1 701 733,33	Recettes 1 451 029,00					-250 704,33

Affectation au Budget Principal 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002

2 584 721,99 €

Excédent d'investissement R 001

1 006 833,93 €

Finances

Comptes administratifs (suite)

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés le 28 mars 2024

Budget déchets ménagers	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	4 049 246,83	4 040 334,86	-8 911,97	461 659,55		461 659,55	452 747,58
Investissement	184 948,08	286 971,56	102 023,48	56 799,76			158 823,24
Restes à réaliser	Dépenses 189 540,30	Recettes 0,00					-189 540,30

Affectation au Budget 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002	422 029,58 €
Excédent d'investissement R 001	158 823,24 €
Excédent fonctionnement capitalisé R 1068	30 718,00 €

Budget eau potable	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	639 494,54	633 233,70	-6 260,84	112 299,65		112 299,65	106 038,81
Investissement	57 695,42	110 933,52	53 238,10	161 032,17			214 270,27
Restes à réaliser	Dépenses 160 381,22	Recettes 168 925,00					8 543,78

Affectation au Budget Principal 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002	106 038,81 €
Excédent d'investissement R 001	214 270,27 €

Finances

Comptes administratifs (suite)

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés le 28 mars 2024

Budget transport de personnes	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	2 860 008,12	2 875 412,35	15 404,23	22 747,09		22 747,09	38 151,32
Investissement	378,00	20 898,83	20 520,83	18 629,80			39 150,63

Affectation au Budget 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002	38 151,32 €
Excédent d'investissement R 001	39 150,63 €

Budget photovoltaïque	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	38 845,49	84 673,75	45 828,26	33 260,24		33 260,24	79 088,50
Investissement	192 892,27	0,00	-192 892,27	201 398,51			8 506,24
Restes à réaliser	Dépenses 88 641,44	Recettes 85 000,00					-3 641,44

Affectation au Budget Principal 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002	79 088,50 €
Excédent d'investissement R 001	8 506,24 €

Finances

Comptes administratifs (suite)

Les comptes administratifs 2023 ont été adoptés le 28 mars 2024

Budget GEMAPI	2023			2022	2023		
	Mandats émis	Titres émis	Résultats de l'exercice	Résultats N-1	Excédent capitalisé reversé au 1068	Résultat reporté	Résultats de clôture
Fonctionnement	368 641,02	376 932,00	8 290,98	287 391,66	287 391,66	295 682,64	38 151,32

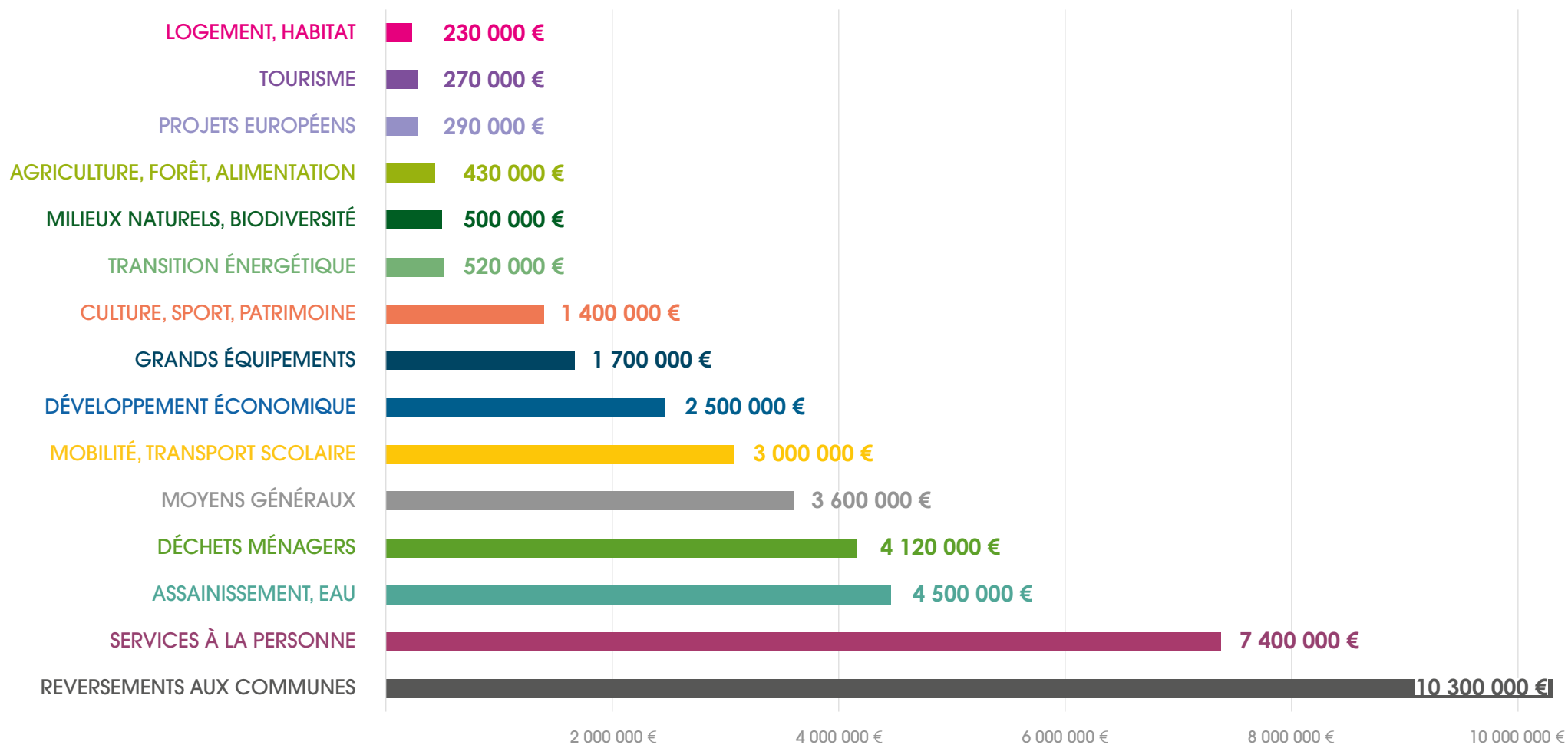
Affectation au Budget 2024 :

Excédent de fonctionnement R 002

295 682,64 €

Finances

Répartition des dépenses par thématique (tous budgets confondus)



Finances

Fiscalité

Le vote des taux de fiscalité 2023 a eu lieu le 28 mars 2023

Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

Taux moyen de 26,29 %

Taux des taxes ménage

- Taxe sur le foncier bâti : 3,26 % (2,51 % en 2022)
- Taxe sur le foncier non bâti : 15,41 % (11,85 % en 2022)
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8,83 % (6,79 % en 2022)

Taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

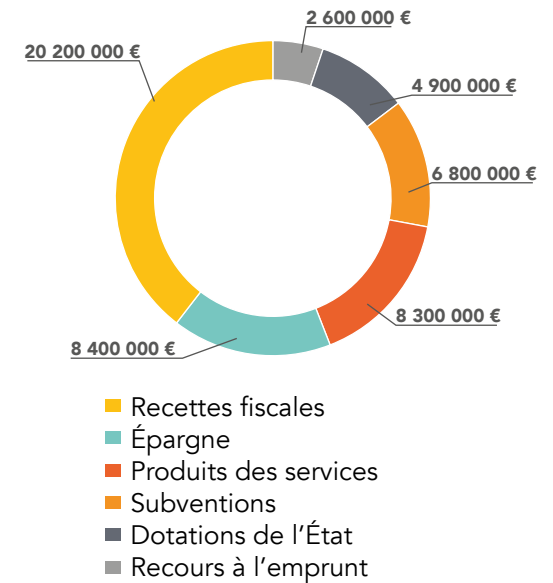
Depuis 2014, année de la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

- **Pour les 27 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette-Val Gelon**, ces taux sont déterminés en fonction du besoin de financement du SIBRECSA. Ce besoin était supérieur en 2023 (2 425 750 €) par rapport à 2022 (2 389 000 €). Les bases fiscales augmentant de 7,1 %, il a été proposé de baisser les taux pour lever le produit attendu. Aussi, pour 2023, les taux suivants ont été adoptés :
 - Une collecte : 7,70 % (8,15 % en 2022)
 - Deux collectes : 7,80 % (8,26 % en 2022)
- **Pour les 14 communes des secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre-d'Albigny**, ces taux sont définis par le conseil communautaire :
 - Zone 1 : 11 % (identique à 2022)
 - Zone 2 : 8 % (6,50 % en 2022)

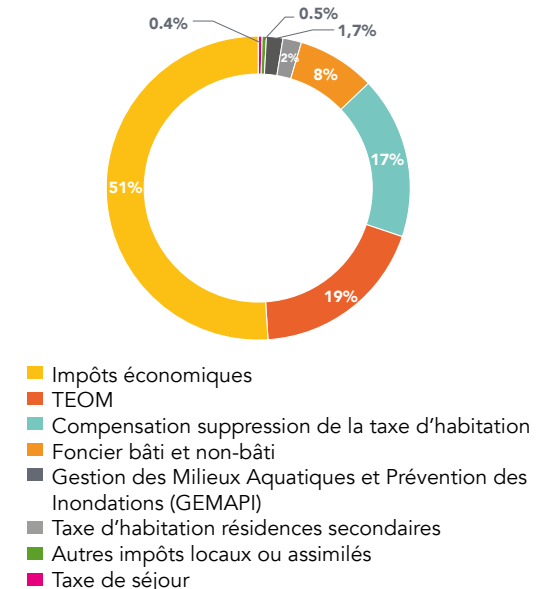
Taxe GEMAPI (produit)

350 000 €

Principales ressources



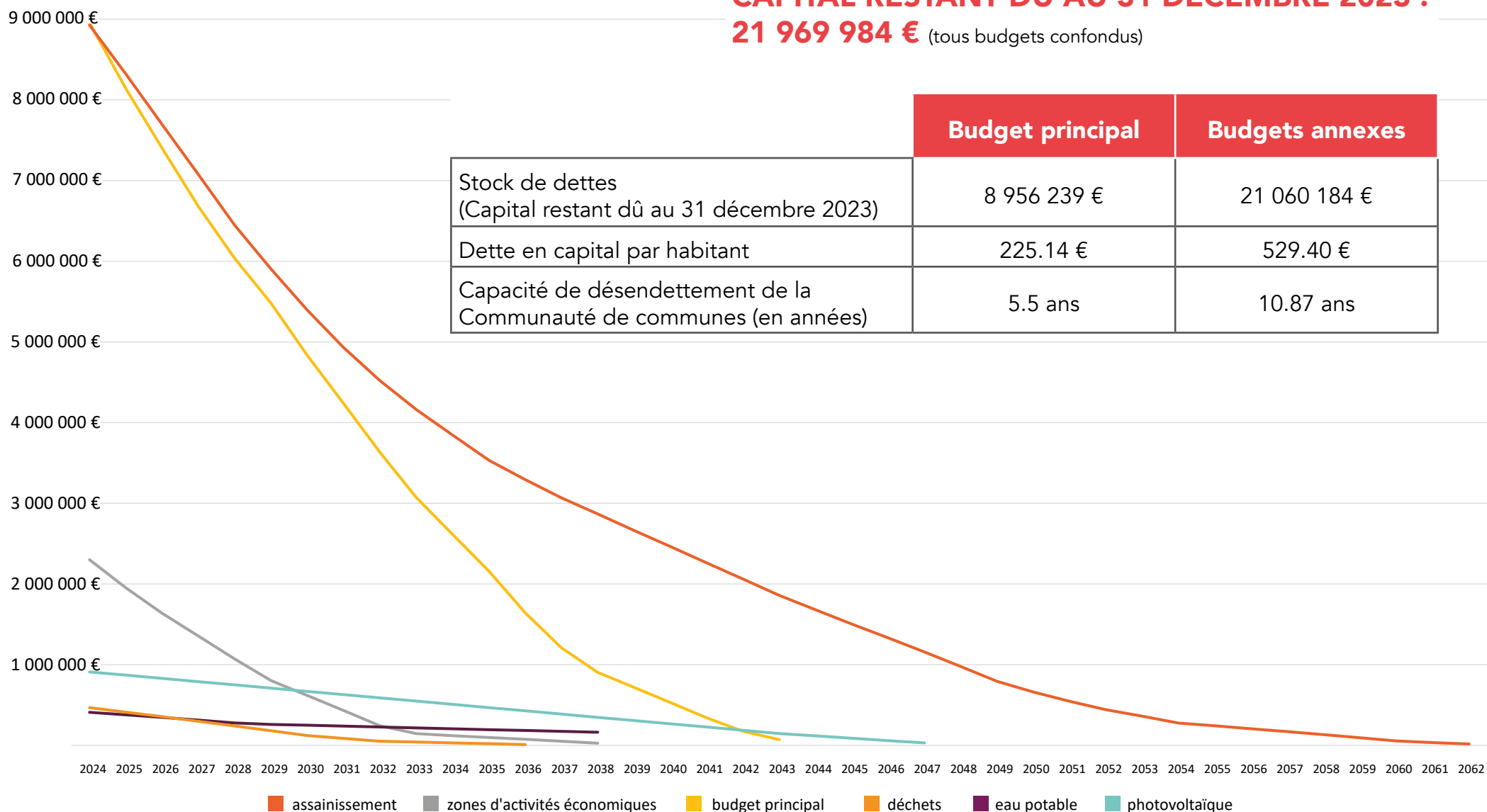
Recettes fiscales



Finances - Etat de la dette

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2023 :
21 969 984 € (tous budgets confondus)

	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2023)	8 956 239 €	21 060 184 €
Dette en capital par habitant	225.14 €	529.40 €
Capacité de désendettement de la Communauté de communes (en années)	5.5 ans	10.87 ans



Commande publique

Faits marquants de l'année 2023

- Renouvellement de 4 marchés passés sous forme d'appels d'offres (transports scolaires, maintenance du chauffage, de la climatisation et de la ventilation, gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage, collecte des ordures ménagères sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et Saint-Pierre-d'Albigny)
- 1 marché de travaux passé sous forme d'appel d'offres : extension de la station d'épuration du Domaine à Porte-de-Savoie (7 546 200 € HT)
- 7 marchés passés en groupement de commandes :
 - avec les communes de Montmélian et Porte-de-Savoie pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du label « Territoire engagé transition écologique – Climat Air Energie »
 - avec le Syndicat des Eaux de La Rochette pour des travaux coordonnés à La Chapelle Blanche
 - avec l'association Le Petit Poucet pour le renouvellement du marché de fourniture de repas dans les structures multi-accueil
 - avec la commune de Montmélian pour des travaux coordonnés avenues de la Gontrie et Civeyrac
 - avec la commune de Saint-Pierre-d'Albigny pour des travaux coordonnés dans le centre bourg
 - avec la commune de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier pour des travaux coordonnés au hameau du Puits, chemin de Pierre Outend
 - avec le Syndicat Mixte Alp'Arc pour des travaux d'élimination de renouées asiatiques sur les zones d'activités économiques.
- Utilisation de la procédure du système d'acquisition dynamique pour l'achat de véhicules d'occasion et neufs (procédure innovante qui n'a pas trouvé preneur)
- Utilisation de la procédure de marché de performance énergétique pour l'exploitation des installations de chauffage, production d'ECS, traitement d'air, ventilation et climatisation

Quelques chiffres

31 marchés publiés au cours de l'année 2023

3 marchés subséquents à l'accord-cadre de travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers)

26 procédures dont le montant est inférieur à 40 000 € HT

Commande publique

Exemples de consultations inférieures au seuil de 40 000 € HT

- Changement de la consigne à vélos à la gare de Saint-Pierre-d'Albigny (20 places)
- Pose de panneaux thématiques sur le sentier autour du lac de Sainte-Hélène-du-Lac
- Installation d'un dispositif de vidéoprotection dans les déchèteries de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon
- Travaux de réaménagement de la structure multi-accueil Pomme d'Api à La Croix-de-La-Rochette

Quelques marchés notables

- Travaux de construction d'un bâtiment pour le pôle Ingénierie technique et Environnement à Montmélian : Technicentre.
Montant des travaux : 3 336 492 € HT
- Travaux de rénovation énergétique et d'extension de la recyclerie à Saint-Pierre-d'Albigny.
Montant des travaux : 1 184 272 € HT
- Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment pour le Pôle Enfance à Valgelon – La Rochette (par délégation de maîtrise d'ouvrage à la SPL de la Savoie)
- Travaux d'extension de la station d'épuration du Domaine à Porte-de-Savoie (voir photo ci-contre).
Montant des travaux : 7 546 200 € HT



Communication

Faits marquants de l'année 2023

- Organisation de la cérémonie des voeux au personnel : la collectivité n'avait pas pu réunir ses agents lors de la traditionnelle cérémonie des voeux au personnel depuis janvier 2020. Cette édition 2023 a été l'occasion de se retrouver à Saint-Pierre-d'Albigny pour un moment convivial très apprécié des agents. Plus de 120 personnes étaient présentes à cet événement, entièrement piloté par le service communication.
- Organisation de la deuxième journée festive à destination des agents. Un petit groupe formé de 8 agents a travaillé sur cette deuxième édition qui s'est déroulée le samedi 1er juillet 2023 au village des enfants à Montmélian. Une quarantaine d'agents a pu profiter de ce moment convivial !
- Conception et réalisation de la communication pour la première édition du « Mois du Développement Durable en Coeur de Savoie » : réalisation du visuel, déclinaison des supports...
- Le service a organisé les inaugurations de l'année :
 - mardi 02 mai 2023 : inauguration des travaux de restauration de la Bialle et du Lac de Sainte-Hélène
 - jeudi 08 juin 2023 : inauguration de plusieurs réalisations : travaux de rénovation du gymnase intercommunal et extension du mur d'escalade de la halle de gymnastique à Montmélian, aire de covoiturage à La Chavanne et réaménagement du hall d'accueil de la Pyramide à Alpespace
- Le service communication a mis en page la carte des randonnées en Coeur de Savoie. Il s'agit d'un support qui était très attendu par les habitants et les touristes du territoire. Un coupon, à découper dans le magazine de l'été, permettait aux habitants de retirer gratuitement un exemplaire de cette carte.
- La première gazette d'infos à destination des agents a vu le jour en octobre 2023. Ce support, très attendu par les employés de Coeur de Savoie, a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail. Le service communication a participé aux réunions de travail et a réalisé la mise en page de la gazette. Le support est envoyé par email à tous les agents de la Communauté de communes et du CIAS et est imprimé en quelques exemplaires qui sont mis à disposition dans les structures sur le territoire.

Quelques chiffres

En moyenne 180 visiteurs par jour sur le site Internet

2 400 abonnés à la page Facebook

31 900 couverture Facebook (vues des posts Facebook)

2 numéros du magazine intercommunal

Bâtiments

L'année 2023 a été marquée par une restructuration du service Ingénierie technique, avec le recrutement d'un technicien adjoint au responsable du service. Cette réorganisation a permis de mieux gérer l'équipe chargée de l'entretien et de la maintenance du patrimoine bâti ainsi que des espaces publics. Le service est désormais structuré en plusieurs branches, chacune supervisée par un responsable d'équipe : Stéphane LOZAT, responsable du service Ingénierie technique, Rachid Dihili dirige l'équipe Bâtiment, Ludovic Chabert est en charge de l'équipe Voirie/Espaces Verts, et Julien Le Rouzic s'occupe de la partie Informatique.

Parc automobile

La collectivité a modernisé et renforcé son parc automobile en acquérant 9 véhicules d'occasion, dont 4 électriques, pour un montant total de 190 000 € TTC. Afin de recharger ces véhicules, des bornes ont été installées dans les garages du siège de la Communauté de communes, sur le parking des ateliers relais du Héron, ainsi qu'au garage du Ludobus, pour un coût global de 15 000 € TTC.

A ce jour, le parc automobile de Cœur de Savoie compte 32 véhicules.

Travaux pôle développement économique

Reprise d'enrobé ZAE Arbin

La Communauté de communes de Cœur de Savoie a réalisé des travaux de reprise d'enrobé sur l'avenue des Fusillés et aménagé les accotements, pour un montant total de 30 000 € TTC.

Réalisation de passages surélevés ZAC Alpespace

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise SERTPR pour un montant de 81 000 € TTC. Le projet visait à réduire la vitesse sur les grands axes de la zone d'activités qui n'étaient pas encore équipés de dispositifs de limitation de vitesse. Il prévoyait la création de plateaux sur ces axes afin de diminuer la vitesse et de prévenir les rodéos observés dans la zone d'activités. De plus, la création de places PMR (personnes à mobilité réduite)

au niveau du secteur « Espace de vie » était nécessaire en raison de l'ouverture du nouveau restaurant au sein de la Pyramide. Le projet inclut également la mise en conformité des accès PMR, depuis les places de stationnement jusqu'à l'entrée du bâtiment.

Travaux d'entretien et de réhabilitation de la ZAE Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny

Les travaux ont été confiés à l'entreprise SIORAT pour un montant total de 369 600 € TTC. Ce marché a concerné la première phase d'un projet de réaménagement global de la zone. Il comprenait la réfection de la chaussée ainsi que la création d'espaces réservés à la circulation des piétons et des cyclistes.



Réalisation d'un passage surélevé à Alpespace

Bâtiments

Réaménagement du hall d'accueil de la Pyramide

Le hall du bâtiment d'accueil La Pyramide a été rénové et modernisé. Cette opération a été menée conjointement avec l'arrivée du nouveau restaurant Le Numérobis qui s'est installé en lieu et place de l'ancienne cafétéria. Des travaux de modernisation de la salle de restauration et d'agrandissement de la cuisine ont été réalisés par les créateurs qui ont ouvert leur établissement en avril 2023. Après plusieurs mois, cette ouverture bénéficie d'un franc succès et redynamise l'ensemble du bâtiment d'accueil du Parc.

Rénovation et extension de la Recyclerie

La Communauté de communes Cœur de Savoie a entrepris des travaux de rénovation énergétique significatifs sur un bâtiment situé dans la zone d'activités de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny. Ce bâtiment, actuellement loué à l'association Fibr'Ethik, bénéficie d'une série d'améliorations suite à une demande de l'association. Les travaux incluent :

- Le remplacement des châssis de fenêtres existants : pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les pertes thermiques.
- La réalisation d'une chaufferie au bois déchiqueté : une solution de chauffage plus écologique et économique.
- L'isolation thermique de la toiture : pour renforcer l'efficacité énergétique du bâtiment.
- La construction d'une extension pour le magasin : afin d'agrandir l'espace dédié aux activités de l'association.
- L'installation de panneaux photovoltaïques : afin de produire de l'énergie renouvelable sur place.

Le budget global de cette opération est de 1 242 460 € HT. Les travaux ont débuté en juin 2023. Ces rénovations visent à améliorer la performance énergétique du bâtiment et à soutenir les activités de Fibr'Ethik, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.



La recyclerie avant le démarrage des travaux d'extension

Bâtiments

Travaux Pôle services à la personne

Réaménagement du multi-accueil Pomme d'Api

Les travaux de réaménagement consistaient à créer une ouverture dans des murs porteurs pour relier la salle d'activité aux sanitaires destinés aux enfants. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet MONTEIL, le coût total des travaux s'est élevé à 16 000 € TTC.



Ouverture créée au multi-accueil Pomme d'Api

Climatisation du multi-accueil La Glycine

Les travaux ont porté sur l'extension du système de climatisation du site, avec l'installation de deux unités intérieures destinées aux salles d'activités et de motricité. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise VITTON pour un montant total de 7 500 € TTC.

Travaux services généraux

Rénovation du bâtiment du siège administratif

Dans le cadre des études à réaliser sur ce bâtiment, un relevé intérieur complet par scanner 3D a été effectué sur l'ensemble du site (R-1, RDC, R+1 et R+2). Cette prestation a été réalisée par le bureau VR3D pour un montant de 15 900 € TTC.

Ces éléments techniques ont permis de débiter les études avec le maître d'œuvre sélectionné pour assurer la mission de diagnostic, d'étude d'avant-projet, de projet, d'EXE (Études d'Exécution) et d'AOR (Assistance aux Opérations de Réception). Le cabinet ANKA a été retenu pour une rémunération forfaitaire de 103 500 € HT. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 800 000 € HT.

L'essentiel de ces travaux consiste en une mise en conformité au Décret tertiaire et à améliorer l'accueil des usagers à la Communauté de communes (accueil général et usagers des transports scolaires).

Bâtiments

Travaux pôle environnement et ingénierie technique

Construction d'un Technicentre

Les premières discussions concernant le Technicentre ont débuté en février 2021, avec une présentation du préprogramme en mai 2021. Le permis de construire a été accordé en octobre 2023, suivi immédiatement par la publication du Dossier de Consultation des Entreprises. Les marchés de travaux ont été attribués en décembre 2023 pour un montant total de 3 453 677 €.



Terrain d'implantation du Technicentre

Marché de Performance Énergétique - Exploitation des installations de chauffage, production d'ECS, de traitement d'air, de ventilation et de climatisation

Un marché d'exploitation de type PF (Prestation Forfait) et CPI (Prestation avec Intéressement) pour le chauffage, incluant le gros entretien des équipements et une obligation de résultat a été lancé. Ce marché couvre l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire (ECS), de traitement de l'air, de ventilation et de climatisation pour l'ensemble des sites de la Communauté de communes de Coeur de Savoie.

L'entreprise IDEX a remporté ce marché pour une durée de 5 ans, avec un démarrage de la prestation le 1er novembre 2023.

Informatique

Voici les missions réalisées en 2023 :

- Modification des accès internet de la Pyramide et des pépinières d'entreprises + connexion mutualisée avec augmentation du débit et réduction des coûts.
- Poursuite de l'inventaire et de l'utilisation des tickets d'interventions informatique.
 - 535 tickets clos
 - 190 PC inventoriés
 - 212 écrans inventoriés
 - 93 smartphones inventoriés
- Changement de 19 PCs dans les différents services du siège et des services extérieurs :
 - 17 PC portables
 - 2 PC fixes reconditionnés
- Poursuites de l'installation et/ou paramétrage de différents VPNs pour sécuriser les accès aux données du siège et obligation de l'utilisation pour se connecter aux serveurs du siège.
- Amélioration et sécurisation des données par le reconditionnement d'un ancien NAS de sauvegarde pour la création d'une sauvegarde secondaire stocké à la Pyramide.
- Passage à la fibre optique dans différents services extérieurs (Catinat, Enfance Les Marches, Chamoux-sur-Gelon...)
- Installation d'un système de vidéoprotection de la zone d'activités d'Alpespace :
 - Déploiement de 20 caméras et du système d'enregistrement entre mars 2023 et septembre 2023
 - Montant de l'investissement 85 929.37€ HT
 - Une subvention a été accordée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'un montant de 37 857€
 - En fonctionnement depuis novembre 2023
- Arrivée d'un apprenti dans le service informatique en septembre 2023 pour une durée de 2 ans

Coopération franco-italienne

Interreg Alcotra 2014-2020 – Appel à projets « relance » et « passerelle »

DAC – Developing Active Citizenship (85.000 € pour Cœur de Savoie)

Sur ce nouveau projet démarré au 1er janvier 2022, la collectivité s'est engagée aux côtés de 4 partenaires : l'Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis, les GAL Valli del Canavese et Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, et la Communauté de communes des Versants d'Aime. Le projet DAC, dont le budget global s'élève à 680 000 €, est centré sur la formation aux enjeux européens et climatiques et sur la promotion de la citoyenneté active auprès des habitants, des agents et des élus du territoire. L'année 2023 a été marquée par de nombreuses activités :

- Un « winter C.A.F.E » (climate action from exchange) organisé à Alpespace le 6 février, réunissant des jeunes et des élus français et italiens autour d'une fresque du climat et d'un atelier pour imaginer ensemble des actions de sensibilisation aux changements climatiques ;
- A Arvier (Italie), un bâtiment a été rénové pour le transformer en espace de coworking transfrontalier ;
- Pour finir, une plateforme de formation a été conçue et mise en ligne dans l'objectif de mettre à disposition de tous, des supports à titre gratuit (<https://edu.teraction.eu/>)
- Un séminaire final a été organisé à Arvier le 27 mai 2023

« Vi.A Tour » : Tour de la route des vignobles alpins (76.445 € pour Cœur de Savoie)

Le projet « Vi.A Tour : Tour de la route des vignobles alpins » est le 3ème projet ALCOTRA mené en Cœur de Savoie sur la thématique de l'œnotourisme. Après le développement de l'application mobile transfrontalière « route des vignobles alpins » sur le précédent projet (conclu en avril 2021), celui-ci se concentre davantage sur la création et la promotion de produits touristiques transalpins, avec un budget global de 510 435 € partagé avec 5 autres partenaires : la Ville Métropolitaine de Turin, la Région Autonome Vallée d'Aoste, l'Institut Agricole Régional, la CERVIM, et le Comité Interprofessionnel des Vins de Savoie.

Sur le territoire, le projet a financé l'édition 2022 du « Fascinant Week-End » (13-16 octobre) et, par ailleurs, le Musée de la vigne et du vin de Savoie à Montmélian bénéficie d'une enveloppe qui permettra d'aménager une vigne pédagogique et un point d'accueil du public en extérieur.

Le projet s'est conclu le 17 mai à Aymavilles (Italie), lors du séminaire de clôture.

Coopération franco-italienne

Teraction : une nouvelle gouvernance pour la coopération

Dans l'objectif de pérenniser la coopération développée dans le cadre du « PITer GRAIES Lab », la collectivité s'était engagée en 2021 aux côtés de 4 partenaires (GAL Valli del Canavese, Unité des communes valdôtaines du Grand-Paradis, GAL Valli di Lanzo, Ceronda e Casternone, Communauté de communes des Versants d'Aime) pour la création d'un espace de coopération transfrontalier permanent.

En 2023, l'association a mené un travail de réflexion sur son fonctionnement et sa structuration, en rédigeant un « Plan Teraction 2024-2027 ». Cet outil servira de feuille de route pour la définition et le montage de projets de coopération sur la programmation européenne en cours.

PITer GRAIES Climalab : Tous ensemble pour le climat !

L'année 2023 a été marquée par le nouvel appel à projets du programme de coopération Interreg VI A France-Italie 2021-2027, dédié aux Plan Intégrés Territoriaux (PITer).

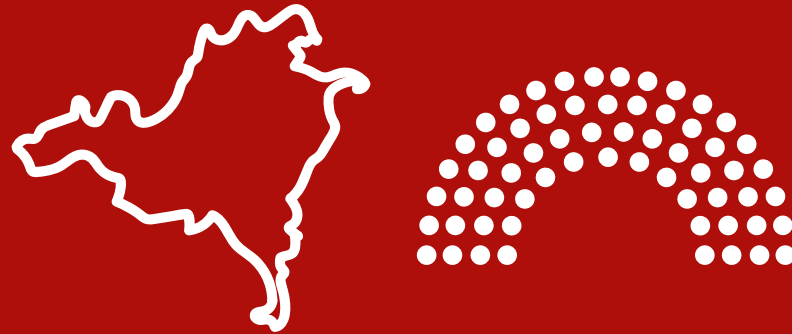
Suite à l'expérience positive et aux résultats bénéfiques portés par le PITer Graies Lab, la collectivité a renouvelé son engagement auprès de 10 partenaires français et italiens pour le développement et le déploiement d'une stratégie transfrontalière qui traitera de l'adaptation des territoires face aux enjeux climatiques, avec une enveloppe globale de 5,7M € de FEDER. La stratégie sera déclinée en 3 projets simples qui seront travaillés au cours de l'année 2024.

Les partenaires et financeurs



Ce projet a été financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne, sous la convention de subvention n° 101032239.





LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION POLITIQUE



Le territoire



Gouvernance

Le territoire



Quelques chiffres

41 communes

38 335 habitants*

superficie de **331 km²**

densité de **115 habitants par km²**

238 agents permanents
(Communauté de communes et
CIAS) au 31 décembre 2023

* population légale INSEE au 1er janvier 2024

Gouvernance

Membres du Bureau



Présidente

Béatrice SANTAIS

Maire de Montmélian



JEAN-FRANÇOIS DUC

1er Vice-Président délégué à l'agriculture, à la forêt, au tourisme et aux politiques contractuelles

Maire de La Trinité



RÉMY SAINT-GERMAIN

3ème Vice-Président délégué à la transition écologique, à l'habitat et aux gens du voyage

Adjoint au Maire de Saint-Pierre-d'Albigny



MARC GIRARD

5ème Vice-Président délégué à l'eau, à l'assainissement et aux déchets

Maire de Hauteville



FRANCK VILLAND

7ème Vice-Président délégué aux transports scolaires, aux déplacements et à la mobilité

Maire de Porte-de-Savoie



ERIC SANDRAZ

9ème Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, aux cours d'eau et à la biodiversité

Maire de Villard-d'Héry



FABIENNE PICHON-DEGUILHEM

2ème Vice-Présidente déléguée à l'administration générale, à la cohésion sociale et à la petite enfance

Adjointe au Maire de Betton-Bettonnet



STÉPHANE DUPARC

4ème Vice-Président délégué au développement économique et à l'emploi

Maire de La Chapelle Blanche



ARLETTE BRET

6ème Vice-Présidente déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Adjointe au Maire de Coise



EVE BUEVOZ

8ème Vice-Présidente déléguée à la culture, à la communication et aux équipements sportifs communautaires

Maire de Fréterive



JACKY DONJON

10ème Vice-Président délégué aux finances

Adjoint au Maire de Valgelon - La Rochette

Quelques chiffres

10 Vices-présidents

63 délégués
communautaires
titulaires

38 délégués suppléants

13 réunions du comité
des maires





















































7 séances du conseil
communautaire

39 réunions du bureau
exécutif

707 actes administratifs
dont 221 délibérations,
454 décisions valant
délibérations et 32
arrêtés à caractère
réglementaire

11 commissions
techniques consultatives

Les délégués communautaires

APREMONT	ARBIN	ARVILLARD	BOURGNEUF	CHAMOUSSET	CHAMOUX-SUR-GELO	CHAMPLAURENT	CHÂTEAUNEUF	CHIGNIN	COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER	CRUET
										
Marc DUPRAZ <i>Maire</i>	Carlo APPRATTI <i>Maire</i>	Georges COMMUNAL <i>Maire</i>	Nicole BOUVIER <i>Maire</i>	Yannick LOGEROT <i>Maire</i>	Cécile DEBRION <i>Adjointe</i>	Eric BARBIER <i>Maire</i>	Christelle HUGONOT <i>Maire</i>	Michel RAVIER <i>Maire</i>	Jean-Luc BENETTI <i>Maire</i>	Jean-Michel BLONDET <i>Maire</i>
DÉTRIER	LA CHAVANNE	LA CROIX-DE-LA-ROCHETTE	LA TABLE	LAISSAUD	LE BOURGET-EN-HUILE	LE PONTET	LE VERNEIL	LES MOLLETES	MONTENDRY	
										
Alain SIBUÉ <i>Maire</i>	Michel DURET <i>Maire</i>	Ludovic LAMBERT <i>Maire</i>	Jean-François CLARAZ <i>Maire</i>	Nathalie POMÉON <i>Maire</i>	Régis BARBAZ <i>Maire</i>	André DAZY <i>Maire</i>	Sébastien MARTINET <i>Maire</i>	Jean-Claude NICOLLE <i>Maire</i>	Jacqueline SCHENKL <i>Maire</i>	
MONTMÉLIAN					MYANS			PLANAISE	PRESLE	ROTHERENS
										
Yves PAVILLET <i>Adjoint</i>	André BUISSON <i>Adjoint</i>	Anne CONAND <i>Adjointe</i>	David FAUCONET <i>Adjoint</i>	Sylvie COMPOIS <i>Conseillère</i>	Jean-Pierre GUILLAUD <i>Maire</i>	Giuseppina PATRAS <i>Conseillère</i>	Lionel MURAZ <i>Maire</i>	Jean-Yves BERGER - SABATTEL <i>Maire</i>	Michel SYMANZICK <i>Maire</i>	
PORTE-DE-SAVOIE					SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE	SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC	SAINT-PIERRE-DE-SOUCY	VILLARD-LÉGER	VILLARD-SALLET	VILLAROUX
										
Jean-Jacques BAZIN <i>Adjoint</i>	Caroline LEVANNIER <i>Adjointe</i>	Jacques VELTRI <i>Adjoint</i>	Martine BANNAY-CODET <i>Adjointe</i>	Ghislain GARLATTI <i>Conseiller</i>	Alain COMBAZ <i>Maire</i>	Sylvie SCHNEIDER <i>Maire</i>	Isabelle JARRIAND <i>Maire</i>	Christiane FAVRE <i>Maire</i>	Jean-Claude MESTRALLET <i>Maire</i>	Denise MARTIN <i>Maire</i>
SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY					VALGELON - LA ROCHETTE					
										
Michel BOUVIER <i>Maire</i>	Virginie REYNAUD <i>Adjointe</i>	Laëtitia NOEL <i>Adjointe</i>	Lionel GOUVERNEUR <i>Adjoint</i>	Martine POMA <i>Conseillère</i>	David ATES <i>Maire</i>	Nathalie REBATEL <i>Adjointe</i>	Elodie VANACKERE <i>Adjointe</i>	Jacky GACHET <i>Conseiller</i>	Jean-Claude BENGRIBA <i>Conseiller</i>	